



Alexis Thambwé Mwamba

JUSTICE INTERNATIONALE

Alexis Thambwé
Mwamba rattrapé
par son passé

Le ministre congolais de la Justice a été arrêté le 14 juin à Bruxelles, à en croire les médias belges. Et pour cause ? La justice belge a ouvert à sa charge une enquête pour crime contre l'humanité en RDC appuyée par une plainte déposée par l'avocat Alexis Deswaef il y a près d'un mois. Les plaignants ne sont autres que les victimes du crash du Boeing 727 de Congo Airlines provoqué en 1998 par la rébellion du RCD qui affrontait alors les troupes de Laurent-Désiré Kabila.

Alexis Thambwé avait, à l'époque, justifié le tir du missile sur l'appareil par le fait que l'avion était sur le point d'atterrir à Kindu avec des militaires pro-Kabila à son bord. Une version immédiatement démentie par les responsables de la compagnie aérienne et de nombreux témoins.

Page 4

ASSEMBLÉE NATIONALE

Toujours pas de loi organique
sur le CNSA

Une vue des députés nationaux et sénateurs congolais au palais du peuple (siège du parlement), ce 8/12/2010 à Kinshasa.

La session ordinaire de mars s'est clôturée le jeudi 15 juin sans que les députés et les sénateurs n'aient examiné la loi organique sur le Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre. Pourtant inscrite comme l'une des matières prioritaires au cours de ladite session, la loi sur le CNSA censée permettre le fonctionnement de cette institution, a semblé ne pas préoccuper

les élus du peuple. Face à l'urgence que requiert la situation politique sur fond d'une pression internationale de plus en plus grandissante, le gouvernement est astreint à courir derrière le temps. C'est en tout cas, le travail auquel se livre actuellement le ministre d'État en charge de la Décentralisation et réforme institutionnelle, Azarias Ruberwa.

Page 3

SANCTIONS EUROPÉENNES

La réplique de la RDC vise sept
Belges et deux Américains

Le gouvernement avait confié le travail d'identification des personnalités occidentales à sanctionner et le type de sanction à leur infliger à un groupe informel de travail qui, depuis le 10 juin, avait rendu sa copie. La RDC s'est donc basée sur le principe de réciprocité dans les rapports internationaux pour réagir. Les sanctions en instance d'être infligées aux personnalités étrangères ciblées varient entre la déclaration comme persona non grata, l'interdiction de séjour en territoire congolais et la non délivrance de visas permanents.

Quant aux sanctions économiques, elles frapperaient des unités économiques appartenant à certains pays



Shé Okitundu

bien déterminés qui s'ingèrent dans la vie interne de la RDC d'une manière notoire et contraire à la Charte de l'Onu, indique-t-on.

Page 2

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les Léopards U20 football dans le groupe de la France

Les huitièmes Jeux de la Francophonie se dérouleront, du 21 au 30 juillet 2017, à Abidjan en Côte d'Ivoire. Il s'agit ici de la jeunesse, qui, à travers cette rencontre

sportive et culturelle, témoigne de la solidarité francophone. Et la RDC ne loupe pas ce rendez-vous. Elle y sera représentée par les Léopards football de moins de vingt

ans. La jeune sélection rd-congolaise a été tirée dans le groupe D avec la France, le Haïti et le Canada.

Lors de leur dernière participation à une

compétition régionale, les Léopards U20 football ont pris la troisième place au tournoi Cosafa Cup U20 organisé en décembre 2016 en Afrique du sud.

Page 5

ÉDITORIAL

Days of Soro

Mais que se passe-t-il donc en Côte d'Ivoire ? Depuis une dizaine de jours, la tension monte entre deux des principaux personnages de l'Etat : le président de la République Alassane Ouattara et le président de l'Assemblée nationale Guillaume Soro. À l'heure où le premier s'emploie à offrir au monde le meilleur visage de la Côte d'Ivoire, le second est soupçonné de tirer les ficelles des récentes mutineries qui ont secoué l'armée. Si bien qu'Abidjan ne bruisse plus que de rumeurs sur « l'affaire Soro ».

Lancée, par voie de presse, comme un pavé dans les eaux de la lagune Ebriée, cette « affaire » fait suite à la découverte d'un copieux arsenal chez un proche de Guillaume Soro. Dans un éditorial paru le 5 juin, le directeur de la publication de Jeune Afrique n'hésitait pas à comparer l'ex-chef de la rébellion ivoirienne au sinistre Victor Boot, l'un des pires trafiquants d'armes ayant écumé l'Afrique. En dépit des cris d'orfraie lancés par l'entourage de Guillaume Soro – qui entend obtenir des tribunaux français le lavage de ce que celui-ci perçoit comme une injure publique – l'influent hebdomadaire a épinglé de nouveau Guillaume Soro une semaine plus tard, le 12 juin, rappelant avec virulence qu'il avait été visé par un mandat d'arrêt international (au Burkina) et par un mandat d'amener (en France) – l'un et l'autre annulés par la suite – et s'interrogeant à nouveau sur son rôle dans les mutineries fomentées par des ex-rebelles jadis placés sous ses ordres.

À la décharge de Jeune Afrique force est de reconnaître que les découvertes de stocks d'armes se sont multipliées ces derniers jours en Côte d'Ivoire et que ces arsenaux clandestins ont permis de rançonner le pouvoir du président Ouattara en toute impunité, dévalisant les caisses de l'Etat et torpillant les espoirs de croissance économique du pays. D'où la préoccupation que suscite maintenant la dangereuse dérive d'un des pays-clé de l'Ouest de notre continent.

La Côte d'Ivoire est-elle sur le point de vivre ce que les Saintes écritures appellent « le commencement des douleurs », en anglais « the days of sorrow » ?

Les Dépêches de Brazzaville

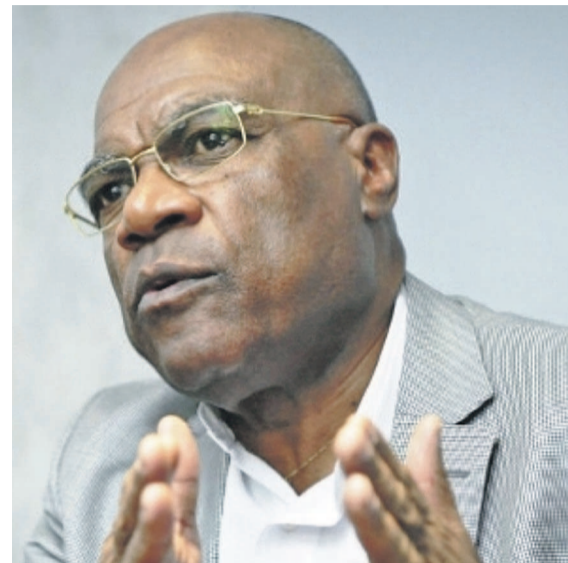
SANCTIONS EUROPÉENNES

La réplique du gouvernement vise sept Belges et deux Américains

Le gouvernement avait confié le travail d'identification des personnalités occidentales à sanctionner et le type de sanction à leur infliger à un groupe informel de travail qui, depuis le 10 juin, avait rendu sa copie. Le gouvernement avait confié le travail d'identification des personnalités occidentales à sanctionner et le type de sanction à leur infliger à un groupe informel de travail qui, depuis le 10 juin, avait rendu sa copie.

Le bras de fer se poursuit entre l'Union européenne (UE) et le gouvernement congolais. Ce dernier n'entend pas se laisser plier dans le dossier des sanctions prises à l'encontre de huit officiels, civils et militaires, accusés d'avoir « contribué en planifiant, dirigeant ou commettant des actes constituant de graves violations des droits de l'homme ». Aux sanctions européennes sont venues s'ajouter celles prises par les Etats-Unis d'Amérique qui, à leur tour, ont ciblé quelques autorités congolaises. Gel des avoirs et restriction des visas sont les principales sanctions infligées à ces personnalités congolaises accusées, à tort ou à raison, d'entraver le processus démocratique. En RDC, les officiels ne se sont pas fait prier pour exprimer leur désappointement face à ce qui s'apparente à une ingérence dans les affaires intérieures du pays. Aujourd'hui, l'heure est à la riposte. Le gouvernement entend réserver à l'Union européenne une riposte à la mesure de l'affliction provoquée par ce que, dans les milieux politiques concernés, l'on qualifie déjà de « provocation ». Sans ambages, le Vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères Léonard Shé Okitundu avait promis une riposte du gouvernement au cours d'une audition le 11 juin à la Chambre basse du Parlement tout en sollicitant l'appui des députés nationaux pour une position concertée quant à ce. « Si l'UE ne retire pas ses sanctions après la demande qui sera formulée par le Gouvernement, la RDC se trouvera dans l'obligation d'user du principe de réciprocité », avait-il martelé.

Liant la parole à l'acte, le gouvernement a sollicité le concours d'un groupe informel de travail dénommé Groupe de soutien au Gouvernement de la RDC qui devrait s'atteler à l'identification des personnalités occidentales à sanctionner et le type de sanction à prendre à leur encontre. C'est depuis le 10 juin que cette structure a rendu sa copie, à en croire le site 7.sur7.cd. D'après ce document, sept belges, une italienne et deux américains se retrouvent sur la liste des personnalités étrangères à sanctionner par le gouvernement de la RDC. Il s'agit, entre autres, de : Didier Reynders (vice-premier ministre belge des affaires), Bart Ouvry, (ambassadeur de l'UE en RDC), Bertrand de Combrugge (ambassadeur de la Belgique en RDC), Kon Vervaeke (ambassadeur de l'UE/Afrique), Maria Arena, Ida Saywer (directrice



She Okitundu, ministre des affaires étrangères

trice Afrique Centrale de Human Right Watch), Cécile Kyenge (députée européenne), Sasha Levnev (directeur associé de l'Ong Enough Project), Karl Vanlouwe (membre de la NVA flamande) et Peter Luyckx (député fédérale de la NVA Flamande).

La RDC s'est donc basée sur le principe de réciprocité dans les rapports internationaux pour réagir. Les personnalités étrangères ainsi visées sont, pour la plupart, bien connues. Les sanctions en instance infligées varient entre la déclaration comme persona non grata, l'interdiction de séjour en territoire congolais et la non délivrance de visas permanents. Quant aux sanctions économiques, elles frapperaient des unités économiques appartenant à certains pays bien déterminés qui s'ingèrent dans la vie interne de la RDC d'une manière notoire et contraire à la Charte de l'Onu, précise le communiqué du Groupe de soutien au gouvernement. Les sanctions iraient de la suspension des transactions commerciales à la fermeture de certains sièges d'entreprises et même de certaines représentations consulaires. L'étape finale consisterait en des mesures drastiques de rupture pure et simple jusqu'à nouvel ordre de certains partenariats ou coopérations officiels, indique la source.

Autant dire que la RDC est bien décidée à ne pas perdre la face dans le bras de fer qui l'oppose à l'Union européenne et aux Etats-Unis, quand bien même les sanctions prises par ces deux partenaires contre ses dirigeants ne visent pas l'Etat congolais en tant que tel mais bien des individus présumés enfreindre le processus démocratique dans le pays. Les propositions de sanctions transmises au gouvernement par le groupe d'appui devraient, en amont, faire l'objet des discussions en Conseil des ministres avant que ne soit levée une option définitive en synergie avec l'Assemblée nationale, révèlent des sources.

Alain Diasso

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauoukani

Diffusion Kinshasa :

Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Toujours pas de loi organique sur le CNSA

Clôture le jeudi 15 juin de la session de mars sans que les députés et les sénateurs n'aient examiné la loi organique sur le Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre.

La mise en œuvre effective et intégrale de l'accord du 31 décembre est toujours sujette à controverse. Si un Premier ministre issu d'une aile du Rassemblement de l'opposition a finalement été nommé, le président du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) n'a toujours pas été désigné, sans parler des mesures de décrispation politique dont certaines ne sont toujours pas d'application. Et, dans cette évolution en dents de scie de la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre, l'absence d'une institution aussi importante que le CNSA fait biaiser le processus. Ce qui amène à se poser des questions sur la suite lorsqu'on sait que la session ordinaire de mars à l'Assemblée nationale se clôture sous un constat de carence concernant la loi organique sur le



L'Hémicycle du Palais du peuple

CNSA. Pourtant inscrite comme l'une des matières prioritaires au cours de ladite session, la loi sur le CNSA censé permettre le fonctionnement de cette institution dont la création a été décidée dans l'accord du 31 décembre 2016 pour la cogestion du pays jusqu'aux prochaines élections,

a semblé ne pas préoccuper les élus du peuple. Le gouvernement qui était supposé déposer en urgence ce projet de loi en vue de l'institutionnalisation du CNSA, n'a pas fait diligence et, face à l'urgence que requiert la situation politique sur fond d'une pression internationale de plus en plus

grandissante, il est astreint à courir derrière le temps. C'est en tout cas, le travail auquel se livre actuellement le ministre d'État en charge de la Décentralisation et réforme institutionnelle, Azarias Ruberwa. Ce dernier, ensemble avec les experts de son ministère, prépare en urgence ce projet de

loi sur le CNSA dont l'examen sera inévitablement renvoyé à une éventuelle session extraordinaire à convoquer sans doute en pleine vacances parlementaires. D'après des indiscretions, le gouvernement entend, par cette démarche, se conformer à l'une des exigences du Fonds monétaire international (FMI) qui fait de la mise en place du CNSA un des préalables à la libération de ses appuis budgétaires. Quand bien même le CNSA serait institutionnalisé, d'aucuns pensent que la crise politique risque de perdurer lorsqu'on sait que ce nouvel organe d'appui à la démocratie déjà boudé par le Rassemblement/Limete, fait l'objet de déchirements au sein de l'opposition quant à sa direction. Ce qui risque, à nouveau, de tirer les choses en longueur et mettre en mal la transition politique. Et tant que le principe de cogestion de la transition politique ne sera pas appliqué, le pays risque de faire du sur place, se convainquent de nombreux analystes.

Alain Diasso

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ALBINOS

Une grande célébration à Kinshasa

La cérémonie organisée dans le cadre de la troisième édition de cette journée par le ministère des Affaires sociales, en collaboration avec celui des Droits humains, a bénéficié de l'appui technique du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS).

La RDC a célébré, le 13 juin 2017, la troisième édition de la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme décrétée par les Nations unies en 2015, sur le thème : « Avancions avec un espoir renouvelé pour les droits des albinos en RDC ». La cérémonie organisée sous le haut patronage du chef de l'Etat dans la salle de spectacles du Centre culturelle Boboto, à Gombe, a connu la participation de toutes les organisations d'encadrement et de la défense des droits des albinos dont la Fondation Mwimba Texas, la Fondation Pauline albinos, etc. Cette cérémonie a permis aux associations des albinos de la RDC réunies au sein de la Fédération de lancer un message à la communauté congolaise, particulièrement aux autorités du pays, à qui ils ont remis, par le ministre en charge des Affaires sociales, Eugène Serufuli, un cahier de charges contenant des préoccupations de cette catégorie de Congolais comptés dans le rang des personnes vivant avec handicap. « Il ne faut pas vous arrêter sur les faits décoratifs mais aussi sur le *modus vivendi* des albinos en RDC », est-il souligné dans ce document lu par Micheline Misenga.

Dans leurs préoccupations, les albinos ont demandé à l'Etat notamment d'assurer la protection, la promotion et la valorisation de la personne albinos. Alors qu'au chef de l'Etat, ils ont sollicité entre autre la prise en compte de la représentativité et la participation des albinos dans la gestion de la chose publique. Et au gouvernement, ils attendent d'assurer aux albinos un encadrement social véritable, etc.

Des diplômes aux autorités et aux encadreurs des albinos

Le Fonds national de promotion et de service social dirigé par Mè Alice Mirimo, que d'aucuns appellent la « Mère des albinos », pour son combat, son implication et sa détermination pour le bien-être des vulnérables, en particulier des albinos, en RDC, a préparé des diplômes d'honneur reconnaissant le travail de ceux qui luttent pour le bien-être des albinos en RDC. Parmi les nominés il y a eu le ministre des Affaires sociales, Eugène Serufuli, des Droits humains, Marie-Znge Mushobekwa, et du Genre, famille et enfant, le directeur du CNDH, Muamba Musikonda, le directeur du BCNUDH, José Maria Anaz, les conseillers à la présidence de la République Marcel Tshibuyi et Blaise Bahese. Il y a eu également le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT), le précurseur de toutes les associations d'encadrement des albinos, le catcheur albinos Mwimba Texas, Ilunga Police belge, Paul Boaz, l'artiste peintre Josué Mbanda, Pauline Musau et l'écrivain Epaphras Nalumbu.

La RDC, un modèle dans l'intégration des albinos

Appelé à intervenir, le président de la FMT a noté que, par les actions des uns et des autres, la RDC est un pays modèle en ce qui concerne l'intégration et la protection des albinos. Pour lui, le souci est que dans l'avenir, il y ait plus d'albinophiles que d'albinophobes.

Pour la DG du FNPSS, dont l'établissement joue un grand rôle dans l'intégration et la protection des albinos, Mè Alice Mirimo Kabetsi, il faut promouvoir les albinos, qui sont des êtres à part entière et qui ont droit au respect, à l'intégration sociale et à la protection. L'albinisme ne touche pas au cerveau, a-t-elle rappelé, et n'empêche jamais de réfléchir au travail. « Pour nous, c'est une couche sociale importante que



Les albinos et les participants à cette célébration photo Adiac.

nous devons valoriser. Dans notre plan opération 2017, nous avons prévu beaucoup de projets en leur faveur pour la prise en charge, surtout pour la promotion de leurs talents que vous avez vus. Parmi eux, il y a des professeurs, des avocats, des artistes. C'est donc important que nous puissions revaloriser cela, pour leur donner plus d'opportunités d'émergence », a-t-elle souligné.

Dans le message du directeur du CNDH lu lors de cette manifestation, il a été relevé que les besoins spécifiques des albinos demeuraient encore un défi. A l'en croire, la situation dans la capitale est différente des provinces où on enregistre fréquemment certains abus. « Que chacun maintienne allumé le flambeau de la promotion et de la protection des personnes vivant avec l'albinisme (PVA) », a-t-il dit, notant que la troisième édition de cette journée était une occasion de sensibiliser sur les droits des PVA. Il a, en outre appelé la RDC à continuer ses efforts pour rendre encore plus effective la protection des PVA. Le ministre

des Affaires sociales a, quant à lui, rappelé les efforts entrepris par le gouvernement et des partenaires pour combattre toutes les sortes de discrimination envers les PVA notamment, avec la loi attendue du Parlement, qui définit d'une manière claire les droits des albinos, comptés parmi les personnes handicapées. Le ministre Serufuli a également salué ces efforts qui ont été exprimés lors de la tenue des états généraux des personnes vivant avec handicap. « La RDC est suffisamment avancée dans la mise en place des mécanismes durables pour la protection et la promotion des droits des groupes vulnérables et des personnes nécessiteuses », a-t-il rassuré, citant les articles de la Constitution et des textes internationaux ratifiés par la RDC dans ce sens. Alors que son collègue en charge des Droits humains a également souligné des articles de la Constitution et des lois de la République qui assurent la promotion des albinos et d'autres personnes handicapées ainsi que la protection de leurs droits.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1/PLAY-OFF

Report du match entre Renaissance du Congo et Muungano

Le week-end sera plein avec les matchs de la 11^e journée du Play-Off du championnat national de football, en dépit du report de deux matchs.

La rencontre entre le FC Renaissance du Congo et l'Omnisport Club Muungano de Bukavu, comptant pour la 10^e journée du Play-Off du championnat national de football, ne se joue plus le jeudi 15 juin 2017 au stade des Martyrs de Kinshasa, comme initialement prévu. La Ligue nationale de football (Linafoot) l'a reporté à une date ultérieure, sur demande de Muungano suite au manque de place dans l'avion alors que les billets ont déjà été payés. Le FC Renaissance du Congo avait rejeté la sollicitation de Muungano, apprend-on. Mais la Linafoot a considéré les preuves fournies par Muungano, évoquant le cas de force majeure. L'absence de Muungano à Kinshasa est donc indépendante de la volonté du club bleu et blanc de Bukavu. Toujours dans le chapitre des matchs reportés, l'on note la de-



Vue d'un match de la Division 1

mande introduite par l'AS V.Club et acceptée par la Linafoot de différer son match contre la même formation de Muungano comptant pour la 11^e journée du Play-Off de la Division 1, rencontre initialement programmée pour le dimanche 18 juin 2017 au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu. En fait, V.Club joue le mardi 20

juin 2017 au stade des Martyrs contre la formation de Saint George d'Ethiopie, en quatrième journée de la phase des poules (huitième de finale) de la Ligue des champions d'Afrique. Ce serait physiquement épuisant d'aller jouer à Bukavu dimanche 18 juin et de prendre l'avion pour revenir à Kinshasa et jouer le mardi.

V.Club contre Bukavu Dawa, Mazembe face à Don Bosco

La Linafoot a donc accédé à la demande de V.Club qui, cependant, s'opposera ce vendredi 16 juin au stade des Martyrs de Kinshasa, à l'OC Bukavu Dawa dans le cadre de la 10^e journée du Play-Off. Ce même vendredi, CS Don Bosco accueillera le TP Mazembe

en 11^e journée du Plays-Off. Actuel leader avec 21 points, avec un goal average supérieur à celui du Daring Club Motema Pembe (DCMP) qui compte également le même nombre de points, Mazembe part naturellement favori contre Don Bosco récemment contraint au match nul contre DCMP (2-2) à Kinshasa après avoir mené par deux buts à zéro, et battu à domicile à Lubumbashi par V.Club (1-2).

Sanga Balende aux prises avec Renaissance...

Battu par deux buts à quatre à Kinshasa, Sa Majesté Sanga Balende (10 points) aura, le dimanche 18 juin 2017 au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, l'occasion de prendre sa revanche sur le FC Renaissance du Congo (15 points). Les Anges et Saints du Kasai oriental, tuteurs par le gouverneur Alphonse Ngoy Kasanji du Kasai oriental pourraient en même temps se remettre de la lourde défaite de zéro but à quatre enregistrée contre le TP Mazembe à Lubumbashi.

Martin Engimo

JUSTICE INTERNATIONALE

Alexis Thambwe Mwamba rattrapé par son passé

Arrêté à Bruxelles 14 juin, le ministre congolais de la justice qui fait l'objet d'une plainte pour crime contre l'humanité, est interdit de quitter la Belgique avant le jour de son audition le 22 juin 2017 par la justice de son pays la Belgique. Par ailleurs son Passeport a été saisi.

Décidément, les choses se gâtent de plus en plus pour Alexis Thambwe Mwamba. Chargé à la suite des évènements massives des prisonniers lesquelles lui a valu une motion de défiance à la Chambre basse, le ministre de la justice n'est pas au bout de ses peines. Il vient d'être rattrapé par son passé dans une affaire qui remonte à 1998 lorsqu'il évoluait encore sous le statut de RCD. Cette rébellion installée à Goma avait combattu avec acharnement le régime de Kinshasa jusqu'à interdire le survol du territoire sous son contrôle de tout aéronef provenant d'ailleurs, pour des raisons sécuritaires.

La compagnie Congo Airlines a fait les frais de cette espèce de suspicion généralisée qui avait envahi les leaders de cette rébellion. La destruction en plein vol de son Boeing 727 en constitue une preuve. Les faits se sont déroulés aux abords de Kindu dans un contexte de guerre le 18 octobre 1998. Les cinquante personnes dont quarante-trois civils, essentiellement des femmes et des enfants, et sept membres d'équipage ont péri à la suite du crash. Le ministre congolais de la justice dont le nom est cité, à tort ou à raison, dans cette affaire fait l'objet d'une plainte en Belgique initiée par les familles des victimes. La plainte porte également sur des détournements de biens publics, un volet du dossier dans lequel le nom de la fille du ministre est aussi mentionné. D'après la Libre Belgique qui livre cette information, le ministre Thambwe Mwamba aurait, à l'époque des faits, justifié le tir d'un missile sur l'appareil par le fait que l'avion était sur le point d'atterrir à Kindu avec des militaires pro-Kabila que le RCD combattait.

La plainte, d'après la source, a été introduite par l'avocat Alexis Deswaef il y a près d'un mois et le juge Michel Claise a été désigné par le parquet de Bruxelles pour se charger de l'instruction de l'affaire. « Le cas de Thambwe Mwamba est traité en Belgique parce qu'il est résident belge et donc le juge est compétent », a déclaré Paul Nsapu de la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme) au cours d'une conférence de presse organisée ce 15 juin 2017 à Bruxelles. Il a appelé les autres victimes à se manifester et en précisant que les actions de ce type vont se poursuivre.

Alain Diasso



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

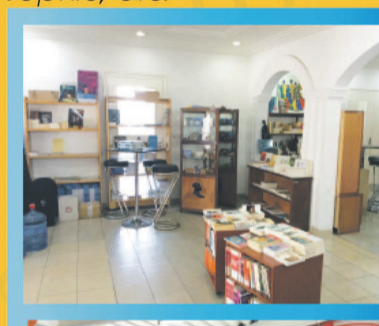
LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



PRIX DE L'INNOVATION POUR L'AFRIQUE 2017

Un ressortissant de RDC parmi les dix nominés

Au total, les innovateurs de neuf pays africains dont la RDC, l'Égypte, le Kenya, le Libéria, le Maroc, le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Zimbabwe sont retenus sur la liste de l'African Innovation Foundation. Ils ont été présélectionnés pour leurs innovations marquantes dans les secteurs de la santé, de l'ingénierie, de l'énergie et des communications.

Selon les précisions en notre possession, le Prix de l'innovation 2017 sera décerné le 18 juillet prochain à Accra, la capitale du Ghana. Les dix nominés feront le déplacement du Ghana pour se disputer le prix du meilleur innovateur africain. Une bonne nouvelle pour la RDC qui voit pour la première fois, précise un communiqué officiel du comité organisateur, un de ses fils parmi les 10 innovateurs présélectionnés. Comme pour la RDC, les ressortissants d'autres pays de la région dont le Libéria et le Zimbabwe figurent aussi dans ce palmarès des principaux innovateurs. Il s'agit des personnes qui ont apporté des solutions innovantes aux problèmes récurrents dans leurs secteurs respectifs. À l'heure des technologies innovantes, le comité organisateur a ciblé également des innovateurs dans le secteur technique que la surveillance par le biais des drones. « *Les histoires inspirantes de ces candidats nous rappellent que l'innovation et les solutions axées sur les pays africains constituent la solution qui garantira la croissance et la prospérité de l'Afrique* », explique le président du Conseil de Fondation de l'AIF, Walter Fust. Quant au jury, il est constitué des représentants d'entreprises, des scientifiques et d'experts en matière de technologies. Depuis son démarrage, cette remise du Prix de l'innovation est à sa sixième édition, placée sur le thème « Innovation africaine : Investir dans la prospérité ». On le présente volontiers comme la principale initiative en faveur de l'innovation sur le continent africain. La récompense totale offerte se situe à 185 000 dollars américains USD. Au-delà, il y a toute la batterie des mesures incitatives pour stimuler la croissance et la prospérité en Afrique par le biais des solutions locales. La montée sans précédent des dossiers de candidatures prouve à suffisance l'intérêt croissant porté sur l'activité dans la région. A son actif, le PIA a déjà récompensé plus de 7 500 innovateurs originaires de 52 pays africains. Pour cette dernière édition, le comité organisateur affirme avoir reçu le nombre record de plus de 2 530 innovateurs originaires de 48 pays d'Afrique. « *Nous sommes impatients de travailler avec nos partenaires afin de garantir que les innovations des 10 nominés soient disponibles sur les marchés africains et au-delà* », a conclu la directrice du PIA, Pauline Mujawamariya.

Laurent Essolomwa

RDC

L'ONU préoccupée par des «violations graves» des droits des enfants

La Mission de l'ONU au Congo s'est déclarée préoccupée mercredi après 62 cas de violations graves des droits des enfants dont des viols sur mineurs par des miliciens dans l'est et le centre de la République démocratique du Congo.

«*Le sort des enfants victimes du conflit armé en RDC reste une préoccupation permanente*» pour la mission de l'ONU en RDC (Monusco), a déclaré un de ses porte-paroles à Kinshasa, Théophile Kinda. La Monusco a «*documenté durant la période du 5 au 9 juin 2017 un total de 62 cas de violations graves des droits de l'enfant perpétrés par des groupes armés et la milice Kamwina Nsapu*» dans l'est et le centre du pays, a-t-il ajouté.

Selon M. Kinda, il s'agit entre autres de «*25 cas d'enlèvements d'enfants et de 16 cas de recrutement et d'utilisation d'enfants par les groupes armés*» dans l'est congolais ainsi que par la milice Kamwina Nsapu dans la région du Kasai. «*Un total de 19 cas de viol et violences sexuelles perpétrés sur des filles mineures*

ont été répertoriés», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse. L'ONU dénonce régulièrement les violations des droits des enfants en RDC surtout dans l'est du pays, déchiré par des conflits armés depuis plus de vingt ans. Depuis septembre 2016, la région du Kasai (centre) est secouée par la rébellion de Kamwina Nsapu, chef traditionnel tué en août lors d'une opération militaire après s'être révolté contre les autorités de Kinshasa. Les violences qui impliquent miliciens, soldats et policiers ont fait plusieurs centaines de morts - dont deux enquêteurs onusiens en mars - et causé le déplacement de 1,3 million de personnes. L'ONU accuse les rebelles Kamwina Nsapu d'enrôler des enfants-soldats et d'avoir commis des atrocités, tout en dénonçant également l'usage disproportionné de la force par l'armée congolaise. Le 9 juin, le Fonds de l'ONU pour l'enfance (Unicef) avait indiqué que plus de 150.000 enfants sont privés ou ont un accès réduit à l'école en raison de ces violences au Kasai.

AFP

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Les Léopards U20 football dans le groupe de la France

Les Léopards football U20 de la RDC se retrouvent dans le groupe D des huitièmes Jeux de la Francophonie avec la France, le Haïti et le Canada.

Les huitièmes Jeux de la Francophonie se dérouleront, du 21 au 30 juillet 2017, à Abidjan en Côte d'Ivoire. Il s'agit ici de la jeunesse, qui, à travers cette rencontre sportive et culturelle, témoigne de la solidarité francophone. Et la RDC ne loupe pas ce rendez-vous, elle y sera représentée par les Léopards football de moins de vingt ans. La jeune sélection rd-congolaise a été tirée dans le groupe D avec la France, le Haïti et le Canada. La RDC joue son premier match le 22 juillet contre le Canada, avant de se mesurer, le 24 juillet à Haïti, pour ensuite défer la

France le 26 juillet. Le groupe A est composé de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Liban et de la Guinée. Dans le groupe B, on retrouve le Congo Brazzaville, le Cameroun, le Mali et le Niger. Et le groupe C met ensemble le Maroc, le Sénégal, l'Île Maurice et le Gabon.

On rappelle lors de leur dernière participation à une compétition régionale, les Léopards U20 football ont pris la troisième place au tournoi Cosafa Cup U20 organisé en décembre 2016 en Afrique du Sud. L'équipe avait été emmenée en Afrique du Sud par le sélectionneur Otis Ngoma, son adjoint Eric Tshibusu et Papy Kimoto. Et Otis Ngoma avait empêché de continuer avec l'équipe en pleine compétition par la Fecofa, suite

à certaines incompréhensions. La RDC avait affronté au cours du tournoi le Mozambique (0-0), les Comores (2-0), le Malawi (1-0) au premier tour, avant de tomber en demi-finale face à la Zambie (1-2) et enfin s'imposer en match pour la troisième place face à l'Angola aux tirs au but (4-3), après un nul d'un but partout à l'issue du temps réglementaire.

L'ossature de la jeune équipe nationale pour la Cosafa Cup U20 se composait des jeunes comme Lunanga, Lengo, Yamba, Okito, Lukombe, Luezi, Mudiadia, Katomba, Lusuki, Adongba, Amongo, etc. Les Léopards U20 vont donc devoir faire leurs preuves aux huitièmes jeux de la Francophonie en juillet.

Martin Engimo



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

SOMMET AFRICITÉS

Hugues Ngouélondélé réaffirme sa volonté d'organiser la 8^e édition à Brazzaville

Le vice-président de Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU-A) pour la région Afrique centrale, Hugues Ngouélondélé, a évoqué au cours de la 16^e session du comité exécutif de cette institution, les préparatifs de l'organisation de la 8^e édition du sommet Africités, rapporte le 14 juin à Brazzaville, un communiqué de la mairie de Brazzaville.

Au cours de cette réunion de CGLU-A tenue du 29 au 30 mai 2017, le comité exécutif de cette institution a reçu le rapport faste du maire de Brazzaville sur l'état d'avancement des préparatifs du sommet Africités qui, se tiendra du 04 au 08 décembre 2018 à Brazzaville.

Selon la même source d'information, il est prévu lors de la tenue de cette rencontre les questions de la coopération



Photo de famille (Adiac)

décentralisée ; de la gestion des villes, mais également du transfert des compétences aux gouvernements locaux par les gouvernements centraux. Le sommet Africités va accueillir à Brazzaville, plus de cinq mille

maires africains et du monde, auxquels vont s'ajouter, des ministres en charge du développement des villes et ceux de décentralisation, d'anciens chefs d'Etats africains, des chercheurs, des universitaires,

des experts, des bailleurs de fonds et des agences de coopération internationale. Pendant ledit sommet, il sera concomitamment organisé un salon d'affaires des collectivités locales dénommé « Salon Cites

Expo » qui va mobiliser plusieurs centaines d'exposants venus d'Afrique et du reste du monde pour présenter leurs produits.

Par ailleurs, au cours de cette dernière session du comité exécutif de CGLU-Afrique, et en rapport à la COP 22 sur la préservation du climat, un accent particulier a été mis sur la démarche à suivre pour permettre aux collectivités africaines d'accéder à la finance-climat.

Enfin, en marge des travaux un accord-cadre de coopération sur le développement des échanges dans les domaines économiques, technique, culturel et social a été signé entre Rabat et Brazzaville représenté respectivement par leurs maires Mohamed Sadiki et Hugues Ngouélondélé.

Fortuné Ibara

IMMIGRATION

Les routes vers l'Italie changent

Les Africains ne sont plus les seuls majoritaires à se ruer vers l'Europe ; de plus en plus d'Asiatiques prennent l'avion jusqu'en Libye !

Les flux des migrants vers l'Italie ne baissent pas. Ce qui change ce sont les voies d'accès et la composition des nationalités qui désormais prennent l'Europe d'assaut. Un rapport publié cette semaine à Bruxelles par l'Union Européenne révèle que si la voie de passage des clandestins est toujours celle de la Libye, rejoindre Tripoli ne se fait plus désormais par la seule route, à travers le désert du Niger. D'ailleurs, les clandestins ne sont plus désormais les Africains en majorité.

Jusqu'au 10 juin, 61.282 migrants ont atteint les côtes italiennes du sud, un chiffre en augmentation de 25% par rapport à l'an dernier. Les Africains sont toujours dans les files mais aussi, et de plus en plus, des originaires du Bangladesh et d'Asie. Une nouvelle filière a été mise à jour en effet ; elle part de Dacca (Bangladesh) à Tripoli, capitale de la Libye, par voie aérienne. Avec deux étapes : la Turquie ou un quelconque des pays du Golfe arabo-persique. Les avions ne faisant qu'y transiter, les migrants ne sont pas soumis à un contrôle des motivations. Et

en Libye, le chaos régnant fait le reste.

Les mutations interviennent bien vite donc, et les passeurs savent s'adapter pour connaître les points faibles de passage, les nouvelles législations, les points de contrôle. Ainsi, si les Nigériens continuent d'être les migrants les plus nombreux chez les Africains (8.836 arrivants depuis le début de l'année en Italie), ils sont désormais talonnés par les originaires du Bangladesh qui ne représentaient pourtant que la nationalité en 9^e position des arrivées pour toute l'année 2015 ! Montent également en puissance les flux venant de Guinée-Conakry.

Mais il reste des données immuables, sinon par leur aggravation continue : le nombre des morts en Mer Méditerranée. Depuis le début de l'année, 1562 migrants ont péri en Mer Méditerranée dans leur tentative de gagner l'Europe à bord de bateaux de fortune. En outre, les flux de mineurs non accompagnés restent eux aussi une donnée constante : 70.000 arrivées en Europe depuis 2011, selon les chiffres de l'ONG Save the Children. Et aujourd'hui, affirme l'organisation, ce qui inquiète c'est aussi leur âge de plus en plus jeune. Il n'est plus

exceptionnel, en effet, de trouver jusqu'à des enfants de six ans parmi les migrants.

Entre 2011 et 2016, les plus nombreux de ces enfants étaient les Erythréens (17%), les Egyptiens (13%), les Gambiens et les Somaliens (9%) qui déclaraient d'être âgés de 16 ou 17 ans, une déclaration difficile à vérifier. Autre phénomène en constat : parmi les clandestins nigériens on compte de plus en plus de femmes, jeunes ou enceintes. Et si des organisations locales commencent à développer une vaste campagne de sensibilisation contre la prostitution dans laquelle la plupart d'entre elles finiront, les opinions nigériennes ne semblent pas suivre.

Dans l'Etat de Benin City d'où provient une grande part des Nigériennes qui finissent sur les trottoirs d'Europe, ce sont parfois les parents eux-mêmes qui recherchent les passeurs, si l'on en croit de nombreux reportages diffusés ces jours-ci par les médias. La perspective d'un(e) enfant en Europe, quel que soit ce qu'il/elle y fait, est une garantie de Western Union assurée contre la pauvreté et pour améliorer ses vieux jours, soutiennent plusieurs mères interrogées par les journalistes.

Lucien Mpama

CAMEROUN

L'Ecole supérieure internationale de guerre de Yaoundé en stage à Paris

C'est la 12^e promotion de l'Ecole supérieure internationale de guerre de Yaoundé (Esig) qui aura le privilège d'effectuer un voyage d'étude à Paris. Sa promotion a été reçue au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. C'est une promotion composée de 62 stagiaires (30 Camerounais) représentant 21 nationalités. L'Esig est issue d'un partenariat entre la France et le Cameroun. Elle forme les cadres de haut niveau des armées africaines dans le domaine de l'enseignement militaire supérieur du 2^e degré. A Paris, elle bénéficie entre autres, de l'encadrement de la DSCD.

Elle dispose d'une renommée internationale grâce à la reconnaissance de son diplôme et son équivalence avec l'école de guerre de Paris et conserve jalousement le label de Centre d'excellence de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (Céac).

Noël Ndong

TUNISIE

Moncef El Materi, proche de Ben Ali mis sous contrôle judiciaire en France

Le père de l'ex-golden boy Sakhr el Materi, gendre de l'ex-président tunisien Ben Ali, est sous le coup d'un mandat d'arrêt international émis par la Tunisie.

Il est accusé d'«association de malfaiteurs en vue de commettre un attentat» et de «complicité dans le blanchiment d'argent par un groupe organisé en utilisant les facilités que lui procure ses fonctions».

Moncef El Materi, père de Sakhr El Materi, gendre du président déchu Ben Ali, a été interpellé le 10 juin dans le sud de la France avant d'être relâché sous contrôle judiciaire, rapporte l'hebdomadaire Jeune Afrique, qui précise qu'il pourrait être extradé vers la Tunisie, en vertu d'un mandat d'arrêt international émis le 28 septembre 2011 par la justice tunisienne. Cette dernière recherche Moncef El Materi, accusé d'«association de malfaiteurs en vue de commettre un attentat» et «de complicité dans le blanchiment d'argent par un groupe organisé en utilisant les facilités que lui procure ses fonctions».

Selon Jeune Afrique, cet homme proche de l'ex-président tunisien Ben Ali et père du Golden boy Sakhr el Materi, a été arrêté à la descente d'un paquebot de croisière qui faisait escale à Marseille.

N.Nd.



65, RUE DU POISSON SALÉ
QUARTIER MPILA – BRAZZAVILLE (Derrière SIAT)
Tel : 06 876 21 21 – 06 670 49 13
adminbrazza@seas-services.com

DETECTION & EXTINCTION INCENDIE
Centrales incendies, détecteurs, extincteurs, RIA...
DETECTION DE GAZ & PROTECTION RESPIROTOIRE
Détecteurs mono et multi gaz, appareils respiratoires...

VENTE – MAINTENANCE – LOCATION – CONSEIL – CERTIFICATION

BREF

LUXEMBOURG

Après des mois de désaccords et des retards à répétition, les créanciers de la Grèce, zone euro et FMI, espèrent s'entendre jeudi à Luxembourg sur le versement d'argent frais à Athènes, qui écarterait le risque d'une nouvelle crise.

PARIS

Finis les frais d'itinérance en Europe. Les consommateurs peuvent utiliser désormais leurs forfaits mobiles nationaux depuis un autre Etat de l'Union européenne sans surcoût, un «des plus gros succès tangibles» revendiqué par Bruxelles.

DOHA

Malgré de vives critiques du président Donald Trump, les Etats-Unis ont envoyé des signaux montrant qu'ils ne lâchent pas le Qatar, au moment où les efforts diplomatiques s'accroissent pour trouver une issue à la crise du Golfe.

ABIDJAN

La star ivoirienne du reggae Alpha Blondy a appelé mercredi à «une amnistie générale» et à la libération de tous les prisonniers détenus dans le cadre de la crise postélectorale de 2010-2011 en Côte d'Ivoire, estimant que le pays vit un «traumatisme».

D'après AFP

FRANCE/ MAROC

Emmanuel Macron a séjourné mercredi à Rabat

Le choix de Rabat (Maroc) comme première destination au Maghreb du nouveau président Emmanuel Macron rompt avec la tradition diplomatique française. Il s'est envolé dans l'après-midi du mercredi pour une visite de 24 heures. Alger a toujours reçu un nouveau chef de l'Etat français. Ce fut le cas avec Nicolas Sarkozy et de François Hollande.

Pourquoi le choix de Rabat, comme première destination au Maghreb?

Les Services de renseignements marocains ont joué un rôle de premier plan dans le démantèlement des réseaux terroristes dormants en France ces dernières années. Emmanuel avait déjà visité la Tunisie et l'Algérie pendant sa campagne électorale. Mais c'est un choix délicat, en raison des relations délébiles actuelles entre le Maroc et l'Algérie. L'état de santé du président algérien Abdelaziz Bouteflika peut également expliquer cette «entorse».

Pour éviter des susceptibilités diplomatiques, la prochaine visite d'Emmanuel Macron au Maghreb sera en Algérie. Là où vient de séjourner (12 juin 2017) son ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian. Ce qui tend à maintenir l'équilibre géopolitique dans les relations de la France avec ces deux pays.



Emmanuel Macron et Mohamed VI à la descente de l'avion du président français (Fadel SENNA/AFP)

Le contenu de la visite d'Emmanuel Macron

Au menu des entretiens avec le souverain du Mohamed VI, l'allié de la France, figurent la coopération bilatérale en matière de lutte contre le terrorisme et la crise du Golfe. A l'Elysée, on indique que Emmanuel Macron «s'est entretenue avec tous les chefs d'Etat de la région et a appelé à l'apaisement de la crise entre le Qatar et ses voisins». Des efforts qui peuvent «converger avec le rôle de médiation que le Ma-

roc veut jouer. Les deux chefs d'Etat ont à cœur de bien coordonner leurs actions pour être les plus efficaces possibles». Emmanuel Macron et Mohamed VI s'entreprendront également de la libye, un pays où Rabat est très impliqué dans «le suivi de la situation, où nous voulons pousser nos efforts diplomatiques dans les mois qui viennent», souligne l'Elysée.

La lutte contre la radicalisation et le terrorisme feront également partie des échanges, ainsi que la situation du Sahel, à moins de

trois semaines (2 juillet 2017) du sommet des pays du G5 prévu à Bamako au Mali. Le président français aurait placé les relations entre son pays et le Maghreb parmi ses priorités, avec l'ambition de forger un nouveau partenariat entre l'Europe, l'Afrique et la Méditerranée, donnant avantage aux pays du Maghreb, qui pourraient jouer un rôle central. Ils constituent par ailleurs le dernier corridor, malheureusement poreux, du passage payant des migrants africains.

Noël Ndong



UNITED BANK FOR AFRICA CONGO

En sigle « UBA CONGO »

Société Anonyme au Capital de 12 500 000 000 FCFA

RCCM CG / 09-B-1766

37, Avenue William Guynet, Centre-Ville, BP 13 534, Brazzaville
République du Congo

Les actionnaires de la société UNITED BANK FOR AFRICA CONGO SA sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi, le mercredi 21 Juin 2017 à 12 heures dans la salle réunion de son siège social, sis 37 Avenue William Guynet, Centre-ville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
2. Rapport Général et rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2016 ;
5. Approbation du budget pour l'exercice 2017
6. Quitus aux administrateurs
7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
8. Pouvoirs pour formalités légales
9. Autres questions;

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

La documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société ci-dessus indiquée.

Brazzaville le 06 Juin 2017

Le conseil d'administration

ENTREPRENEURIAT

La FPA et le gouvernement signent un accord de partenariat pour la promotion des TPE et PME

L'accord-cadre a été signé le 15 juin à Brazzaville, entre le président de la Fondation perspectives d'avenir (FPA) Denis Christel Sassou N'Guesso, et la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Adélaïde Mougany, en présence de plusieurs membres du gouvernement et diplomates accrédités au Congo

Cet accord de partenariat porte principalement sur la promotion des Très petites, Petites et moyennes entreprises formelles ainsi que le développement des activités génératrices de revenus dans l'artisanat et le secteur informel. Il implique prioritairement les jeunes issus de familles démunies ou de milieux défavorisés en vue de leur autonomisation et participation au développement intégral du Congo. Les axes d'intervention sont, entre autres, l'adéquation entre la formation, les emplois et les priorités nationales ; la préparation professionnelle visant à intégrer directement la vie économique par l'emploi et le développement des entreprises. Il est également prévu le développement de l'esprit d'entreprise et d'initiatives entrepreneuriales ; la promotion du leadership et de l'employabilité et les mesures d'accompagnement des initiatives des jeunes. A cela, s'ajoutent le renforcement qualitatif et quantitatif des infrastructures et équipements ; la recherche conjointe de financements, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Ainsi, pour garantir une bonne exécution et un suivi régulier de cet accord, les deux parties ont pris l'option de mettre en place un comité.

Le président de la FPA a rappelé que l'entrepreneuriat occupait une place de choix dans le plan stratégique et



Photo de famille (Adiac)

le programme d'action de sa fondation car il s'agit d'un des leviers essentiels de la contribution de la jeunesse à l'émergence et au développement durable du pays. Il représente, a-t-il indiqué, une source d'opportunités, une voie vers la chance d'un premier emploi, et une occasion de compléter aussi bien sa formation que son apprentissage. « L'entrepreneuriat n'est donc ni un garage, ni un refuge pour des jeunes en situation d'échec. Il est tout au contraire une voie de réalisation ou d'accomplissement à la fois humaine, professionnelle et sociale », a précisé Denis Christel Sassou N'Guesso.

En effet, soucieux de l'avenir des jeunes et du fait que les secteurs public et privé n'ont plus la capacité d'absorber la masse de nouveaux diplômés et des demandeurs d'emplois, la FPA a mis en place un programme multidimensionnel pour soutenir l'entrepreneuriat. Développé dans le cadre de sa « Chaire de l'entrepreneuriat », ce programme vise à permettre aux jeunes de mettre leur énergie au service de l'auto-emploi, de la création d'autres emplois, de la transformation économique. Actuellement, 60 jeunes ont été formés dans le cadre de ce programme. « Il offrira un paquet de services allant de la formation

à l'entrepreneuriat, aux services d'aide à la création, et à l'hébergement d'entreprises en passant par un accompagnement technique et financier des porteurs de projets.

Notre ambition, à travers ce programme et cette chaire, est de former et de soutenir près d'un million de jeunes entrepreneurs d'ici à cinq ans », a annoncé le président de la FPA.

Aider les jeunes à devenir des citoyens à part entière

Il espère que la signature de cet accord avec le gouvernement permettra à la fondation de bénéficier de l'appui de partenaires internationaux tels que la Banque africaine de développement (Bad), l'Union européenne (UE) et la Banque mondiale (BM). Denis Christel Sassou N'Guesso a souhaité que les consultations

et les négociations actuelles avec la Bad en vue de soutenir l'incubateur et la pépinière des entreprises que la FPA se propose de lancer bientôt puisse bénéficier de l'appui personnel de la ministre des PME.

« Cet accord ne pourra porter les fruits escomptés que si nous nous engageons à mutualiser nos efforts, en vue d'assurer l'efficacité de notre action. Il est de notre responsabilité de créer les conditions de cette mutualisation si nous ne voulons pas décevoir les nombreux jeunes qui attendent beaucoup de notre démarche », a-t-il conclu.

La ministre Adélaïde Mougany a, de son côté, estimé que la signature de l'accord-cadre de partenariat permettra d'atteindre l'ambition d'être développeur d'idées ; découvreur de talents ; provocateur de vocations. Elle espère que le dynamisme de la FPA au plan national et international procurera des ressources financières complémentaires pour soutenir efficacement leurs interventions. Dans le cadre de l'accompagnement, la ministre a annoncé l'installation sous peu de l'incubateur dans les locaux de la FPA avec l'appui de la BAD. « Il s'agit pour nous d'aider les jeunes à devenir des citoyens à part entière, des agents et opérateurs économiques industriels, des responsables et des autorités dynamiques au service de leur nation et son économie, de leurs compatriotes et leur mieux-être », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

«Jeunesse et développement du Congo» se préoccupe de l'accès aux financements

L'ONG Jeunesse et développement du Congo a organisé du 15 au 16 juin à Brazzaville un séminaire de formation sur le thème : « Comment élaborer un projet bancaire ». Les bénéficiaires en sont les jeunes entrepreneurs, les jeunes talents et les étudiants.

L'accès aux financements par les TPE et PME congolaises demeure un véritable problème car les dossiers des entreprises sont souvent rejetés par les établissements financiers, parce qu'ils seraient mal rédigés et donc non bancaires.

Encourageant l'initiative de cette ONG, le directeur général de l'Agence de développement des Pme, Lin Cloud Kialoungou a indiqué : « Certes les financements peuvent jouer le rôle de catalyseur dans le développement d'un projet mais, se sont les capacités entrepreneuriales qui ouvrent l'accès à de nouveaux marchés. La clé du succès réside dans la faisabilité du projet, surtout la qualité de l'entrepreneur ».

Antoinette Kebi, marraine de cette Ong, a, pour sa part, souligné que cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de Jeunesse et développement du Congo dont l'objectif est de contribuer à la modernisation de l'économie congolaise.

Notons que le Congo regorge un véritable potentiel économique et d'opportunités susceptibles de transformer le secteur privé. Malheureusement, seul le secteur pétrolier a été mis en valeur. Avec la chute continue des prix de l'or noir sur le marché mondial, les autres secteurs notamment agricoles, devraient être mis en valeur pour satisfaire les besoins locaux. C'est dans cet optique que le chargé de Projets jeunesse au Programme des nations unies pour le développement, Philippe Talla, a invité les décideurs à valoriser les compétences locales, promouvoir l'innovation afin de réduire le chômage en milieu jeune et permettre ainsi à cette couche de la société de contribuer à la diversification de l'économie. Rappelons que les Pme constituent une des principales sources d'emplois notamment pour la population urbaine qui ne cesse de s'accroître. Le secteur informel représente environ 75% des emplois urbains dans les pays sahéliers et leur contribution dans l'économie est encore très insuffisante.

Lopelle Mboussa Gassia

CARBURANT

Une nouvelle station-service de X-Oil dessert Kinsoundi

« 500 m³ seront produits par mois », a indiqué le directeur général de Lynx, maison-mère de X-Oil, Donatien Mpika.

« Les populations de Kinsoundi n'iront plus loin à Madibou ou à Moungali acheter du pétrole, du gas-oil ou de l'essence. C'est nous qui sommes gagnants », selon le Maire de Makélékélé, Maurice Maurel Kihounzou, lors de l'inauguration de cette nouvelle station-service, ce 14 juin, en présence des membres du gouvernement en l'occurrence le ministre du Commerce ex-

térieur et de la consommation, Landry Kolelas, celui des Affaires foncières et du domaine public de l'Etat, Aimé Parfait Koussoud Mavoungou.

Pour le directeur exécutif de X-Oil, Cédric Costes, cette station récemment sortie de terre dans un quartier qui jusque-là n'était pas desservi, est une étape essentielle pour l'entreprise qui, selon lui, est déterminée à se rapprocher de la popu-

lation. « Notre travail consiste, entre autres, à offrir des services de proximité », a expliqué Cédric Costes. Le directeur exécutif de X-Oil a par ailleurs annoncé un plan d'investissement au Congo. Dans un futur proche, des stations-services seront implantées dans d'autres quartiers de Brazzaville, de Pointe-Noire et de Dolisie dans le département du Niari.

A travers l'élargissement des stations sur le territoire national, X-Oil participera activement à la lutte contre le chômage selon Donatien Mpika, puisque les jeunes seront recrutés en qualité de pompistes. Soulignons que juste après la coupure du ruban symbolique par le ministre du Commerce extérieur et de la Consommation, Landry Kolelas, qui a scellé l'entrée en exercice de la station-service de Kinsoundi, plusieurs clients se sont approvisionnés en essence, gas-oil... X-Oil en a d'ailleurs offert gratuitement à quelques invités.

Rominique Nerplat Makaya



La nouvelle station X-Oil (Adiac)

REDD+

Au moins 36 milliards FCFA de crédit-carbone pour combler le besoin du Congo

Pour prétendre obtenir le paiement de ce crédit-carbone pour son programme pilote dans les départements de Likouala et Sangha, le Congo doit d'abord lever certaines contraintes. Le comité interministériel de concertation en cas d'usages superposés s'est réuni, le jeudi 15 juin à Brazzaville, pour examiner le dossier à soumettre à la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds.

Lançant les travaux du comité interministériel de concertation en cas d'usages superposés dans les écosystèmes naturels, le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, Gilbert Ondongo, a indiqué que cette session était la preuve de l'engagement du gouvernement à garantir la mise en œuvre durable du ER-pro-

», estime Gilbert Ondongo. Les autorités congolaises ont soumis depuis le mois d'avril 2017, au fonds carbone de la Banque mondiale, le document du programme de réduction des émissions de gaz à effet serre (EF-PD) à développer dans ces deux départements pilotes. Il s'agit d'un défi à relever

phase dite d'investissement. Cette dernière phase avant le versement du crédit-carbone, le pays se doit d'identifier et de mettre en œuvre des projets de terrain visant la réduction des émissions et l'accroissement de la capacité de séquestration de carbone, à travers des activités d'afforestation, d'exploitation durable des mines et énergie, etc. Georges Claver Boundzanga, coordonnateur national REDD+, qui présentait les différentes études menées dans le cadre du programme EF-PD, a indiqué que pour les cinq prochaines années le Congo devrait impulser une vision de développement à faible émission de gaz à effet de serre.

Il entend encourager l'exploitation forestière à impacts réduits ; valoriser le potentiel forestier du pays et l'énorme quantité de carbone disponible ; développer de la cacao-culture sous ombrage durable et la culture vivrière ; cultiver des plantations durables de palmier à huile... Si ces activités sont réalisées, d'après ce dernier, le pays aura la chance d'obtenir ce financement annuel de 36 milliards de FCFA. Soulignons que le Congo s'est engagé dans le processus de REDD+ depuis 2008, et a pu déjà mobiliser 12,6 millions de dollars provenant du Fonds de partenariat pour le carbone financier administré par la Banque mondiale et programme Onu-Redd+.

Fiacre Kombo

MUGEF

1,3 milliard FCFA de budget pour 2017

La Mutuelle générale de la Fetrasseic (Mugef) a adopté le 13 juin, son budget exercice 2017 en recettes et en dépenses qui s'élève à 1,3 milliard francs CFA, à l'issue des travaux de la 29e session inaugurale du conseil d'administration de la huitième assemblée générale nationale présidé par Abraham Angossina, président de cette mutuelle.



Les participants aux travaux (DR)

Le président du conseil a indiqué que la plus grande partie de cette somme sera attribuée au paiement des prestataires et une autre allouée au fonctionnement de la Mugef.

Selon lui, la mutuelle gère une crise conjoncturelle due au départ massif des mutualistes pour la retraite. A cet effet, les membres doivent investir dans la campagne d'adhésion et beaucoup travailler pour redorer le blason de la Mugef. « C'est aussi l'occasion de dire que notre contribution est mise à profit pour renflouer les caisses de la Mugef en y apportant le grand nombre possible d'adhérents, une condition sine qua non pour espérer bénéficier de la prime de motivation à tous les niveaux », a-t-il assuré.

Notons que ce conseil d'administration a été marqué par un échange avec les membres sur les stratégies à mettre en place pour renforcer l'effectif des adhérents.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour figurent l'examen et l'adoption des documents portant sur le programme d'activité et le budget exercice 2017 ; l'examen et l'adoption du projet de règlement intérieur des travaux ; l'examen et l'adoption du calendrier de déroulement des travaux et bien d'autres.

Les stratégies mises en place ont été notamment la campagne d'adhésion de proximité ; la motivation des adhésions moyennant une prime ; la relance de l'impression de la carte de membre ; le maintien et l'amélioration de la collaboration avec les services administratifs et financiers intéressés ainsi que la relance des cotisations des mutualistes suspendues par erreur.

En outre, les membres de la Mugef ont bénéficié des orientations données par le secrétaire général de la Fetrasseic, Basile Ngoli, avant d'être informés de l'existence du plan de communication.

Il leur a demandé de cultiver l'esprit de cohésion au niveau de la direction nationale de cette organisation ; de suivre le mandatement des dossiers transmis au service du budget et impliquer les membres du secrétariat fédéral dans la campagne intensifiée d'adhésion pour plus d'efficacité.

Lydie Gisèle Oko



Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo (à droite)/Adiac

gramme Sangha- Likouala. L'objectif de la rencontre est essentiellement de présenter aux délégués des ministères concernés (l'économie forestière, mines et hydrauliques, agriculture et pêche, etc.) le niveau de réalisation du programme de réduction des émissions et les contraintes liées au processus d'appropriation du programme. « Notre pays tirera les avantages des produits du carbone et des autres paiements des services environnements

car, ajoute le membre du gouvernement, le Congo figure dans le groupe des cinq pays REDD+ de la planète, présélectionnés par les membres du Comité des participants du Fonds carbone, pour prétendre tirer les avantages des crédits de carbone à travers le marché de la Banque mondiale lié au carbone ouvert à seulement dix pays de la planète. Depuis septembre 2016, le pays est passé de la phase de préparation du processus Redd+ à la deuxième

COMPLEXE ROYAL

Nous réalisons vos rêves !

Fêtes - Cinéma - Mariage - Anniversaires - Réunion - Conférences - Cultes ...







Situé à Mpita sur l'avenue de OCE ou sur la route de Tchimbamba derrière le magasin KABALAN
Tél: 06 999 48 62 - Email: royalomera@yahoo.fr - Facebook: royalomera

ACTION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Cinq agents reçoivent des diplômes d'honneur

A l'occasion de la célébration de ses 10 ans d'actions au Congo, l'ONG internationale ASI a octroyé le 15 juin des diplômes d'honneur aux agents qui assurent la sécurité et l'action sociale au sein de cette organisation.



Les participants /Adiac

La cérémonie, qui s'est déroulée en présence des représentants du corps diplomatique, de la délégation de l'Union Européenne, des entreprises et de la société civile, a été marquée par les témoignages poignants de jeunes filles bénéficiaires d'un programme d'insertion, qui ont vu leur vie transformée du jour au lendemain grâce à Asi (Action de Solidarité Internationale) qui est implantée au Congo depuis 2006. Arrivée en fin de mission au Congo, la coordinatrice d'Asi Pauline Ducos a, dans son discours, dressé un bref aperçu historique de leurs activités et rappelé les résultats atteints depuis sa création jusqu'à ce jour.

« Asi, c'est avant tout une équipe engagée et solidaire. Elle réalise un travail de qualité auprès du public très vulnérable. Malgré les difficultés financières rencontrées, les situations dramatiques de certaines de nos bénéficiaires, l'équipe a toujours répondu présent ». « En tant qu'ONG internationale, nous sommes persuadés que le développement passe à travers la société civile congolaise accompagnée du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire. C'est pour cela que nous accompagnons l'association ASI Congo à devenir autonome. Nous souhaitons lui passer le relais d'ici cinq ans pour continuer à accueillir, former et intégrer les jeunes filles des rues dans notre société », a indiqué la coordinatrice.

Depuis 2007, ASI accompagne les mineurs vulnérables de la rue à l'insertion professionnelle. Actuellement, elle suit plus de 90 jeunes filles en situation de rue avec leurs enfants, dont certains sont en formation professionnelle et d'autres en phase d'insertion. A Brazzaville, depuis 2012, près d'une cinquantaine de jeunes filles ont été accompagnées dans leur insertion professionnelle. Devenues autonomes, elles travaillent soit dans des entreprises de la place, soit dans leur propre atelier ou coopérative.

A travers ce projet, une équipe mobile organise des descentes dans les rues où elle écoute, sensibilise et apporte des soins à des mineurs. Dès le 1^{er} juillet, a-t-elle annoncé, Expertise France soutiendra les activités en faveur des majeurs en rue. Dans la foulée, la coordinatrice a remercié le ministère des Affaires sociales qui a apporté son soutien en mettant à leur disposition des fonctionnaires à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Depuis 2012, Asi développe un programme de prévention du phénomène des enfants des rues. Une vingtaine d'enfants sont scolarisés chaque année. Ils sont également accompagnés à travers l'alphabétisation, la formation etc. Ce programme cible aussi les femmes et enfants réfugiés avec l'appui du HCR.

Signalons qu'en février dernier, cette ONG a lancé un programme de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Il est cofinancé à 75% par l'Union Européenne et construit sur trois axes : la sensibilisation, la protection et le plaidoyer. Le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement participe également à cette activité.

Yvette Reine Nzaba

BREVET D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE

Plus de 3 000 candidats concernés dans le Pool

Sur les 114 006 candidats concernés par le Brevet d'études du premier cycle (BEPC), session de juin 2017, dont les épreuves écrites se dérouleront du 20 au 23 juin, 3 215 sont répertoriés dans le département du Pool en proie depuis plus d'une année à des violences armées.

Pour permettre à tous les inscrits de participer à cet examen qui marque la fin du secondaire premier degré, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a annoncé le transfert des candidats des établissements situés dans la zone de conflit. Ainsi, plus de 500 d'entre eux ont été transférés à Kinkala, chef-lieu du département, à Mindouli, Brazzaville et Igny. Le président général du jury, Massembo Balou, qui a donné cette information le 13 juin, a assuré que toutes les conditions ont été prises pour que les candidats transférés puissent retrouver leurs noms. Parmi ces transférés, il y a ceux issus des CEG de Mayama et Kimba où les Ninjas Nsiloulou de Frédéric Bintsamou « alias Pasteur Ntumi » sévissent.

Rappelons que le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a récemment rencontré les membres du jury de cet examen d'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

EAU POTABLE

De nouveaux quartiers de Djambala connectés au réseau de la SNDE

Denrée vitale, l'eau potable est désormais à la portée d'un plus grand nombre des populations de Djambala avec la connexion au réseau de distribution des nouveaux quartiers dont Angounou.

A l'occasion d'une descente sur le terrain de la direction de la SNDE dans cette localité, le préfet du département des Plateaux, Gilbert Mouanda-Mouanda a procédé récemment au lancement officiel des extensions et branchements en eau potable de cette ville, chef-lieu du département des Plateaux, en présence du directeur général de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), Louis Patrice Ngagnon qu'accompagnait une forte délégation.

C'est à l'école primaire d'Angounou que s'est déroulée cette cérémonie, devant une foule en liesse venue des quatre coins de Djambala. Cette joie s'explique par le fait que l'eau est désormais à la portée de tous et même des plus petits qui peuvent, en un clic s'approvisionner au robinet.

Une véritable révolution dans les habitudes des habitants car des générations entières ont affronté la pénibilité de son accessibilité, étant logée dans les gorges profondes des sources naturelles caractéristiques des bas-fonds de Makilitsa. Un nom qui évoque un triste souvenir, aujourd'hui révolu à jamais.

Les différentes phases de la réalisation de ce projet ont favorisé une extension sur une longueur de 7 kilomètres dont 5994 mm de diamètre 63 en PVC ; 1440 mm de diamètre, 110 aussi en PVC et 30 mm de diamètre 160 toujours en PVC, a indiqué le directeur général de la SNDE, Louis Patrice Ngagnon qui a salué au passage l'enthousiasme



Gilbert Mouanda-Mouanda coupant le ruban symbolique (DR)

des bras valides qui ont contribué à la réalisation dudit projet.

Au terme de cette opération, la SNDE compte environ 735 abonnés, toutes catégories confondues, a précisé Louis Patrice Ngagnon qui a exhorté les uns et les autres à payer leur consommation pour garantir à jamais la pérennité du service. Car l'objectif consigné dans le contrat de performances est de rapprocher davantage la SNDE de ses abonnés. « Sur instructions pressantes de notre tutelle, le ministère de l'Energie et de l'hydraulique, la SNDE soucieuse de demeurer plus proche des populations et surtout consciente de ce que l'eau demeurera un véritable levier de santé publique, un enjeu de paix sociale et tout aussi un argument politique au profit du plus grand nombre », a-t-il renchérit.

Saluant, le management de la SNDE, le maire de Djambala Albert Ngouloubi a jeté des fleurs à Louis Patrice Ngagnon qui a compris que l'amélioration des conditions de vie des populations, souci cher au président de la République, dépend aussi de la fourniture d'eau, surtout d'eau potable. Il a, en outre,

remercié le gouvernement de la République pour tous les actes accomplis en faveur de Djambala, donnant ainsi à la capitale du département des Plateaux des atouts nécessaires pour devenir effectivement commune de plein exercice.

« Les voiries urbaines, l'aéroport, l'électricité sans défaillance, le complexe sportif et toutes les autres infrastructures modernes de base, font et feront davantage la fierté de notre capitale départementale », a-t-il indiqué.

Très émus par la promesse tenue par le DG Louis Patrice Ngagnon, les notabilités de la contrée ont tenu à lui rendre un hommage digne de son rang en lui attribuant tous les attributs du pouvoir ancestral téké. Ils ont par la même occasion, sollicité l'appui des mânes des ancêtres pour la réalisation de ce projet qui, en réalité, fait partie du grand projet relatif à la construction déjà à terme d'un système d'adduction d'eau potable dans les districts de Djambala, Lékana et Mbon à partir de la réalisation d'une grande usine de production d'eau sur la rivière Mpama.

La Rédaction

MÉCÉNAT

« Ma passion pour le football reste inchangée », a déclaré Paul Victor Moigny

Le Commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny a témoigné le 15 juin, son attachement au football congolais, lors de la cérémonie de remise de certificat de mécène par le président de la ligue départementale de football Brazzaville, Guy Abraham Sombou en compagnie de ses membres

pour la promotion du football congolais. Selon lui, sa passion pour cette discipline reste inchangée même s'il n'est pas de plus en plus présent au grand événements sportif à cause des fonctions qu'il occupe actuellement. Paul Victor Moigny a, par ailleurs, souligné qu'il reçoit plein de sportif pour échanger avec eux soit ils viennent pour solliciter quelques conseils l'apprennent ces derniers. « C'est moi qui suis le plus touché parce que le geste que vous venez

sonne après sa mort. En me présentant ce témoignage de satisfaction qui pour moi s'apparente à un certificat, vous avez voulu toucher sinon ré-sensibilisé le cœur de quelqu'un dans la passion fondamentale du sport et particulièrement le football est inné », a indiqué le commandant. Rappelant les temps glorieux du football féminin au Congo, l'ancien dirigeant du football club la Source, a dédié ce témoignage à l'ensemble des grands sportifs congolais avant d'ajouter que le football congolais doit renaître de ces cendres.

Pour lui, tous doivent œuvrer pour le relèvement du football congolais car il reste présent sur le terrain de la renaissance du football congolais par les manières qui conviennent à la situation d'aujourd'hui.

De son côté, le président de la ligue départementale de football de Brazzaville, Guy Abraham Sombou, a expliqué que le témoignage fait suite aux actions menées par le commandant de la gendarmerie avant d'ajouter qu'il mérite officiellement la satisfaction du bureau de normalisation de la ligue départementale de football Brazzaville.

Lydie Gisèle Oko



Paul Victor Moigny (au centre) posant avec Guy Abraham Sombou et leurs collaborateurs (Adiac)

Le certificat a été décerné en guise de reconnaissance de tout son apport

d'accomplir est très fort. Vous avez préféré se démarquer de la méthode qui reconnaît la valeur d'une per-

2^e ÉDITION FESTIBRAVA

Zao choisit comme parrain de l'événement

L'annonce du choix de l'icône de la musique congolaise, Casimir Zoba dit Zao comme « Parrain » de la deuxième édition a été faite le 15 juin par le comité d'organisation du Festival international Brazza ville de l'amitié (FestiBrava), dirigé par Cleaud Rosdieu Ntétéélé.

Un jour avant, Cleaud Rosdieu Ntétéélé et sa délégation ont rencontré l'artiste pour lui présenter ce festival qui est un rendez-vous des arts, sports, loisirs, cirque et autres formes d'animations urbaines en vue de la célébration de la date du 30 juillet, qui est celle de la « Journée internationale de l'Amitié ».

Par la même occasion, le comité d'organisation a formulé le vœu de voir Zao pour devenir le « Parrain » de l'édition 2017 du Festibrava. Une manière pour les responsables du Festibrava (un événement utile,



le directeur général de FestiBrava et Casimir Zoba Zao, après la conclusion de l'accord (DR)

civique et ludique) de mettre à l'honneur ce grand artiste dont le style est caractérisé par l'humour et la comédie, qui cette année a célébré ses 35 ans de carrière sur scène. Un vœu apprécié et accepté par Casimir zoba.

« FestiBrava est un festival thématique. Donc nous sommes-là pour célébrer l'amitié, passer un message de non-violence, c'est ça qui justifie le choix de l'artiste Casimir Zoba Zao. Parce que c'est un artiste engagé dans ce sens-là. Un artiste qui utilise dans ces chansons des thèmes allant dans le

sens du vivre ensemble, de la non-violence. C'est pour cela que nous avons pensé travailler avec lui sur ce projet. Autre chose qui nous a motivé c'est le fait que l'artiste Zoba Casimir Zao a fêté ses 35 ans de carrière musicale. C'est aussi une façon pour nous de mettre à l'honneur cet artiste », a déclaré Cleaud Rosdieu Ntétéélé.

Cette rencontre avec l'artiste musicien Casimir Zoba dit Zao s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la deuxième édition dudit festival, prévue du 27 au 30 juillet 2017 sur le thème « Jeunesse consolidons nos forces pour l'amitié ».

Prévues pour six (6) zones au préalable, les présélections qui ont commencé en février, se sont finalement déroulées dans quatre arrondissements, à savoir : Kinsoundi (Makélékélé), Moungali, Ouenzé et Baongo. L'objectif de ces présélections étant d'aller présenter le festival et détecter les talents à programmer à la grande édition. A la sortie de ces présélections, le comité d'organisation a retenu une dizaine d'artistes, parmi lesquels : Héroïne (rappeuse), Latiz By (reggae), Maître Tchoutchoupé (rappeur), Byt (RnB), ...

Le comité d'organisation a ensuite retenu et invité 42 groupes et artistes en provenance de la France, du Cameroun, de la République démocratique du Congo (RDC), de Pointe-Noire et Brazzaville.

L'édition 2017 va se dérouler sur trois sites à savoir : la maison commune de Mfilou, l'Institut français du Congo (IFC) et le terrain de football du CEG Angola Libre à Makélékélé.

La particularité de la deuxième édition sera le village culturel et gastronomique qui se déroulera à la maison communale de Mfilou pendant trois semaines. Ce village donnera l'opportunité aux pratiquants d'arts plastiques d'exposer leur savoir-faire ainsi que de vendre leurs œuvres.

Toutefois, les organisateurs du festival restent ouverts aux sponsors et partenaires qui souhaitent les accompagner. Pour tous contacts : festibrava@gmail.com / 06.622.98.70 / 04.461.10.22.

Bruno Okokana

BOXE

Le Championnat d'Afrique débute ce samedi à Brazzaville

353 boxeurs de plus d'une trentaine de pays africains vont se mesurer du 17 au 25 juin dans la capitale congolaise dans le cadre de la compétition continentale de boxe qualificative au championnat du monde qui se disputera cette année en Allemagne.



Richard Mouambouma (à gauche) présidant les travaux (Adiac)

Le directeur exécutif de la Confédération africaine de boxe, Joseph Muller, le président de la Fédération congolaise de la discipline, Richard Mouambouma, et le directeur général des Sports, Brice Lépébé, ont tenu une conférence de presse à 48 heures du coup d'envoi du Championnat d'Afrique de boxe pour éclairer la lanterne du public. Les combats se disputeront au gymnase Nicole Oba à Talangä, tandis que les deux rings du Palais des Sports au complexe sportif de la Concorde à Kintélé permettront aux athlètes de s'entraîner tout le long de la compétition, a expliqué Brice Lépébé. « Toutes les dispositions sont prises pour que le rendez-vous de la jeunesse africaine de boxe à Brazzaville se passe », a-t-il rassuré.

Par ailleurs, évoquant la préparation des Diabes rouges, le président de la Fédération congolaise de Boxe a indiqué que douze boxeurs congolais ont

été retenus pour la compétition. Dix en version masculine et deux en version féminine. « Il y a une préparation rigoureuse d'abord au niveau des clubs puis des ligues avant que les athlètes ne soient retenus au niveau de la Fédération », a dit Richard Mouambouma en soulignant que les boxeurs congolais sont prêts à rehausser le niveau et la notoriété de la boxe congolaise dans cette compétition continentale.

Joseph Muller, directeur exécutif de la Confédération africaine de boxe a, quant à lui, expliqué qu'il y a des équipes qui se font enregistrer jusque-là. Il est possible d'avoir un peu plus de pays participants. Joseph Muller a également souligné que l'année 2017 est dite « année de la Boxe africaine ». C'est donc à Brazzaville que les 40 boxeurs africains attendus au mondial en Allemagne vont valider leurs tickets.

Rominique Nerplat Makaya

Siec 17 21 & 22 juin 2017
RETAIL & IMMOBILIER COMMERCIAL
Porte de Versailles - Paris, Pavillon 4

cncc
CONSEIL NATIONAL
DES CENTRES
COMMERCIAUX

PAVILLON by Siec
AFRIQUE

LE SIEC DEVIENT LA VITRINE DU MARCHÉ AFRICAIN
AUPRÈS DES LEADERS DE L'IMMOBILIER
COMMERCIAL ET DU RETAIL



**LE RENDEZ-VOUS
DE TOUS LES LIEUX
DE COMMERCE !**

Commerce de centre-ville
Centre commercial
Lieu de transit
Outlet
Parc d'activités commerciales

High Street
Commerce éphémère
Pop-up store
Click and Collect
Digital Store

4 600
visiteurs

80%
de Top Managers

5 500m²
de surface d'exposition

1 700
représentants
d'enseignes

1 600
promoteurs, gestionnaires
et investisseurs

600
acteurs des villes
et pouvoirs publics

> Inscrivez-vous sur www.siec-online.com

#Siec

Sponsor Gold

GALIMMO
REAL ESTATE

Sponsors Platinum



unibail-rodamco

Sponsors Silver



DÉPARTEMENT DU POOL

L'ambassadeur d'Italie précise son idée d'organiser un « Téléthon »

Nous avons reçu de l'Ambassadeur d'Italie au Congo la mise au point suivante que nous publions dans son intégralité.

L'hebdomadaire *La Semaine Africaine* ayant publié le 9 juin 2017 un article intitulé « *Drame humanitaire dans le Pool : l'initiative d'Andrea Mazzella suscitera-t-elle l'intérêt de la Communauté Internationale ?* », je voudrais souligner ce qui suit :

Au sein du département du Pool, malgré les tentatives réitérées du gouvernement Congolais pour trouver des solutions harmonieuses pour un partage équilibré de la responsabilité, certaines franges de l'opposition radicale se sont en effet lancées dans la lutte armée, obligeant l'Etat à intervenir pour rétablir l'ordre et la sécurité internes. Cette confrontation entre les Forces armées

congolaises et les milices Ninjas a malheureusement eu des conséquences néfastes pour une partie de la population vivant dans le département qui s'est retrouvée impliquée contre son gré dans les affrontements.

A cet égard, je me permets d'observer que le point principal n'est pas celui de savoir si le Téléthon ou une autre initiative humanitaire peuvent susciter un intérêt au niveau interne ou international afin de trouver des ressources nécessaires pour aider la population du Pool. Je pense que les ressources peuvent être réunies. Le peuple congolais est un peuple généreux et solidaire et ceci est visible grâce à l'hospitalité que les

familles réservent aux réfugiés, soit ici à Brazzaville, soit dans les villages situés proches des zones intéressées par les conflits où les déplacés sont accueillis par les citoyens qui partagent avec eux le peu qu'ils ont.

On doit tout de même distinguer le problème des réfugiés déjà présents à Brazzaville ou dans des régions limitrophes comme la Bouenza, qui pourraient probablement être secourus dans l'immédiat (dès que les ressources nécessaires seront réunies), du problème des civils bloqués dans le Pool sans aliments de première nécessité et qui représentent une urgence plus grave.

Pour ces derniers, le point le plus délicat est celui de savoir comment faire en sorte que dans la situation actuelle, alors que les affrontements se pour-

suivent, l'on puisse faire parvenir dans les plus brefs délais des aides à la population civile, et notamment aux femmes et aux enfants bloqués par les affrontements. L'on devra alors garantir l'accès humanitaire aux opérateurs comme Caritas ou La Croix Rouge et, en même temps, s'assurer que de telles aides ne tomberont pas dans les mains des « guerilleros » ou des « commerçants sans scrupules », alimentant ainsi le conflit dans une région où les autorités gouvernementales se sont engagées à rétablir l'ordre.

En bref, je crois que notre réflexion et notre engagement devraient être concentrés sur comment faire pour sauver les vies de la population du Pool qui n'est nullement concernée par la lutte armée et qui désire vivre en paix et

en prospérité tout comme le reste de la population congolaise.

La solidarité envers la population du Pool est un acte qui concerne toutes les Organisations internationales mais aussi tous les Congolais qui refusent la lutte armée comme instrument de revendication politique et qui pourraient contribuer au « pansement des plaies » dans cette région martyrisée du pays. La Communauté internationale, elle, a intérêt à ce que la République du Congo puisse continuer à jouer son rôle de facteur de stabilisation régionale à l'égard des pays limitrophes comme la RDC et la RCA, mais aussi la Libye où, sur mandat de l'Union africaine, est en cours la recherche d'une facilitation pour l'issue de la crise.

Andrea Mazzella



VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : Adjoint au Médecin Chef du service médical
Classification professionnelle : Poste ouvert en catégorie 9 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

Direction : Direction Responsabilité Environnement & Sociale

Lieu d'affectation : Pokola

Missions du poste : Sous la responsabilité du Médecin Chef, l'Adjoint au Médecin Chef apportera son concours au bon fonctionnement du service médical de la CIB, en assurant le remplacement du Médecin Chef, en cas de besoin.

Activités principales :

- Procéder à l'accueil, aux soins préventifs curatifs, promotionnels et de réadaptation au personnel, ayants droits, populations habitant les concessions CIB et autres patients;
- Assurer la gestion des bâtiments, des médicaments et du matériel du service médical;
- Apporter son concours à la gestion des données statistiques et la rédaction des rapports d'activités périodiques;
- Contribuer à la coordination des activités de l'ensemble des services de santé de la CIB;
- Aider le médecin chef dans l'organisation des campagnes de vaccination des travailleurs, femmes enceintes et des enfants;
- Apporter sa collaboration à la médecine du travail, la prévention, la gestion des accidents de travail et des maladies professionnelles;
- Participer activement aux interventions chirurgicales et gynéco-obstétricales et à la supervision du boe opératoire (matériel et anesthésie);
- Collaborer dans l'organisation et la réalisation des activités de santé maternelle et infantile;
- Participer à l'organisation de la lutte contre les épidémies et endémies sur l'ensemble des sites CIB;
- Procéder en cas d'absence du Médecin Chef, aux évacuations sanitaires des malades graves;
- Prendre une part active aux activités du Comité d'Hygiène et de Sécurité;
- Assurer sa présence aux activités du Projet VIH/SIDA de la CIB;
- Garantir sa collaboration dans les activités de dépistage du VIH/SIDA et à la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH, des IST et autres maladies transmissibles et non transmissibles;
- Apporter sa collaboration pour les supervisions des activités de laboratoire, de stomatologie, d'imagerie médicale et de la pharmacie;
- Faire respecter les règles d'hygiène, le nettoyage et la sécurité de l'hôpital;

Veiller à la supervision de la qualité des soins; Suppléer le -Médecin Chef, en son absence;
- Exécuter, à la demande de la hiérarchie, toute autre tâche supplémentaire liée au fonctionnement du service médical.

Qualification requise

- Détenir un Doctorat d'Etat en médecine;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans minimum, à un poste similaire, dans une formation sanitaire légale.

Exigences liées au poste

- Etre de nationalité congolaise;
- Disposer d'excellentes connaissances en chirurgie générale, pédiatrie, gynéco-obstétrique, médecine du travail, VIH-SIDA et maladies tropicales;
- Maîtriser l'outil informatique;
- Détenir de bonnes dispositions de l'éthique et la déontologie médicale;
- Avoir un bon contact et un bon esprit d'équipe;
- Démontrer une volonté effective dans la recherche médicale;
- Détenir un permis de conduire de type B;
- La connaissance de l'anglais constitue un atout.

Processus de sélection :

Les dossiers comportant un CV et une lettre de motivation devront être déposés au plus tard le 15 juillet 2017, au service des Ressources Humaines de la CIB à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville.

Les candidatures numériques seront adressées au Responsable des Ressources Humaines à l'adresse électronique suivante:

cre.oim.malatou@cibpokola.cam

Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 13 Juin 2017

Le Directeur Général

Christian SCHWARZ



JUSTICE

La force publique et l'administration pénitentiaire sensibilisées aux notions de détention et d'arrestation

Un atelier de formation et de sensibilisation des agents de la force publique, de l'administration pénitentiaire et de la Maison d'arrêt sur les textes réglementaires en matière d'arrestation et de détention des personnes dans le département de Pointe-Noire a été organisé le 12 juin à l'initiative du Consortium panafricain des Droits de l'Homme et de lutte contre la toxicomanie (CPDHLCT), une ONG de défense, de protection, de promotion et de surveillance des Droits et des libertés fondamentales de l'homme.

Cette formation a été rendue possible grâce à la collaboration des Ong Agir Ensemble pour les droits de l'homme (AEDH) et l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), avec l'appui financier de l'instrument européen en charge de la promotion de l'Etat de droit et de la démocratie. L'atelier qui a réuni

les agents de la force publique (police, gendarmerie), le personnel de la Maison d'arrêt et de l'administration pénitentiaire vise, à mettre à la disposition des participants un cadre juridique national et les instruments juridiques internationaux en matière d'arrestation et de détention. Plusieurs communications ont été faites à cet effet par les animateurs et personnes ressources en matière de droit sur « Les règles en matière d'arrestation et de détention des personnes », « la présentation des droits susceptibles d'être affectés lors d'une arrestation et/ou d'une détention », « les conditions d'arrestation et de détention », « les exigences spécifiques concernant les détenus de sexe masculin et les détenus mineurs », « l'enregistrement des arrestations ». Après débats et échanges suivis des travaux en groupes, les participants ont formulé des réflexions en vue de la mise en



La photo de famille à la fin de l'atelier sur la torture la détention crédit photo «Adiac»

forme des stratégies à soumettre à l'appréciation des autorités compétentes pour le respect des textes en vigueur sur la torture, les arrestations arbitraires, les traitements cruels, inhumains et dégradants des personnes. Les recommandations faites visent entre autres de : mettre en place une coalition de lutte contre la torture qui regrouperait les ong et les autres parties pre-

nantes, de mener un plaidoyer en direction des autorités compétentes pour exiger la réduction des cas de torture, d'arrestations arbitraires, des traitements cruels, inhumains et dégradants des personnes, améliorer les conditions de détention des personnes en cause par l'aménagement, la reconstruction des cellules disciplinaires et l'assistance sociale des détenus, renforcer les

capacités techniques des agents par des séminaires, ateliers et la dotation de leur cadre de travail en matériel et équipements approprié, augmenter les structures d'accueil des détenus, de diligenter les procédures judiciaires... Cette session de formation fait partie du Projet Mandat « Appui à la promotion de lutte contre la torture, les arrestations arbitraires, les traitements cruels, inhumains et dégradants des personnes dans le département de Pointe-Noire par la sensibilisation et la vulgarisation du guide pratique sur l'arrestation arbitraire et la détention des personnes ». L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement de l'Etat de droit, en encourageant une diminution des détentions arbitraires et tout traitement indigne à l'endroit de la personne en République du Congo en général et dans le département de Pointe-Noire en particulier.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL FÉMININ

Le centre de formation Rayons du Soleil veut améliorer son classement cette saison 2016-2017

Dernière au classement général du précédent championnat national de football féminin édition 2015-2016, l'équipe féminine du Centre de formation les Rayons du Soleil affûte ses armes depuis près d'un mois en vue des prochaines échéances, à savoir le championnat national et la Coupe du Congo 2017. L'entraîneur Theddy Taty et la capitaine se veulent rassurants.



Theddy Taty, l'entraîneur des Rayons du Soleil «Adiac»

Après avoir tiré les leçons de la saison passée, les Rayons du soleil n'a pas voulu attendre l'annonce de la date du championnat national de football féminin 2017 pour se mettre en chantier. Depuis un mois, l'entraîneur Theddy Taty et ses pouliches affûtent leurs armes à l'espace baguette d'or en face du stade EPB. « Prenant acte des erreurs de la saison écoulée, 2015-2016, où nous avons occupé le dernier rang au classement général sur six équipes engagées au championnat, le comité directeur de l'équipe s'est engagé depuis le mois de mai à nous mettre en chantier. Nous n'avons pas voulu attendre la programmation du championnat, car notre objectif est de faire mieux que l'année passée où nous étions 6e sur 6 équipes engagées », a indiqué Teddy Taty qui a martelé que pour faire mieux, il faudrait que l'équipe soit quatrième 4e ou 5e. D'après lui, l'équipe a fait appel aux nouvelles joueuses qui viendront respectivement de Brazzaville et de Kinshasa pour renforcer les 17 filles de l'année passée. Theddy Taty a, par ailleurs, lancé un appel à tous les amoureux du football féminin à ne pas fuir les stades mais, plutôt continuer à

soutenir les filles pour les encourager à faire mieux. « Les acteurs qui s'expriment sur un terrain sans public n'ont aucune motivation or, avec un public plein à craquer, elles vont se dépenser à fond », a-t-il lancé. La capitaine de l'équipe, Adelore Moukoulou Mabita a quant à elle, souligné que l'objectif des Rayons du Soleil cette saison est d'améliorer son classement. « L'année passée nous avons joué beaucoup de matches pour une seule victoire c'est-à-dire trois points au championnat, synonyme de dernier de classement général. C'est pourquoi, nous avons pensé commencer la préparation bien avant pour corriger ces erreurs afin de gagner au moins trois matches au championnat, ce qui va nous réjouir », a-t-elle indiqué avant de souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles recrues et de réitérer son appel au public sportif. « Nous demandons au public de nous soutenir, leur présence dans les gradins nous motive beaucoup. Je demande aussi à tous ceux qui aiment le football féminin de nous apporter leur soutien multiforme », a-t-elle dit.

Charlem Léa Legnoki

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

L'Association congolaise de droit maritime renforce les relations avec les instances du droit maritime dans le monde

Le colonel Eric Dibas-Franck, président de l'Association congolaise de droit maritime (A.co.d.m) a effectué une visite de travail à Paris au cours de laquelle il a eu des entretiens fructueux avec les responsables de l'Association française du droit maritime (AFDM) et de l'Institut francophone de droit maritime (IFDM).

Dans la capitale française, le colonel Eric Dibas-Franck a invité les membres de l'Association française de droit maritime à participer au colloque international qui a lieu les 20 et 21 Juillet à Pointe-Noire à la faveur de la célébration dans la ville océane du 5e anniversaire du Code communautaire révisé de la marine marchande et de la CEMAC.

L'AFDM sera représentée à Pointe-Noire par un de ses membres qui fera à cette occasion une communication sur un thème en lien avec l'activité.

Au cours des échanges, le président de l'A.co.d.m a également sollicité le soutien de l'AFDM en vue de son adhésion au Comité maritime international (CMI). La qualité de ses membres et la consistance du dossier présenté n'ont pas échappé à l'AFDM qui a accepté volontiers la sollicitation.

L'AFDM a profité de cette occasion pour inviter le président de l'A.co.d.m à prendre



Eric Dibas-Franck s'entretenant avec ses partenaires en France / crédit photo «DR»

part à la journée Ripert, journée consacrée aux problèmes d'actualité du droit maritime qui aura lieu le 4 juillet à Paris. À cette occasion, l'AFDM tiendra son assemblée générale au cours de laquelle des communications de haute importance seront faites. En harmonie, avec ses statuts, l'AFDM a proposé au président de l'A.co.d.m de devenir membre correspondant de son association.

L'autre satisfecit de ces entretiens est l'invitation faite par l'Institut francophone du droit maritime (IFDM) à l'A.co.d.m à

prendre à son assemblée générale. L'IFDM va prochainement transférer son siège dans un pays d'Afrique et les villes d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) et de Brazzaville (Congo) sont pressenties pour l'abriter. « *Tenant compte du rôle que le Congo joue dans le secteur maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre et de sa contribution décisive dans la mise en place de la stratégie africaine des mers et des océans dit Stratégie AIM 2050, le souhait est que cet honneur échoit au Congo* » a dit le colonel Eric Dibas-Franck.

L'IFDM a pour objet l'enseignement et la diffusion en langue française des concepts et des règles tant du droit maritime français privé et public que des droits maritimes francophones, ainsi que l'enseignement et la diffusion en langue française des principes et des règles de droit maritime international privé et public dans un des pays de l'institution. Il a également pour objet de contribuer, dans tout pays francophone, à la réalisation de recherches, d'études, de rapports, de projets de textes relatifs au droit privé ou public, au droit maritime, au droit de la mer, au droit de l'environnement marin, et le cas échéant, à toute autre discipline juridique, telle que le droit fluvial par exemple pouvant avoir un lien direct ou indirect avec ces branches du droit. Son siège social est au Havre.

Créé le 23 mai 2015 à Pointe-Noire, l'ACODM regroupe les spécialistes du droit des activités maritimes dans toutes ses composantes : droit public et droit privé, droit interne et droit international ainsi que de l'économie des transports. Son but est d'asseoir son autorité dans le domaine du droit et de l'économie maritime tant au Congo, dans la zone CEMAC qu'au niveau international.

Hervé Brice Mampouya

CLIMAT DES AFFAIRES

La convention «Lisanga» entend changer la donne de l'économie congolaise

Grand rendez-vous économique qui a réuni des dirigeants d'entreprises des pays d'Afrique et d'ailleurs, la première convention internationale d'affaires «Lisanga» (rassemblement) organisée par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire et lancée le 12 juin par le ministre du Commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landy Kolélas, a pris fin ce 14 juin.

L'activité s'est déroulée en présence du président de la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) ainsi que de l'ambassadrice de l'Union européenne. Elle a rassemblé 83 entreprises locales et étrangères (17 d'Europe et particulièrement de France et d'autres de 14 pays d'Afrique) retenues sur les 217 inscrites et les 117 sélectionnées. 900 rendez-vous ont été planifiés, sur les 1200 établis, soit en moyenne 10 rendez-vous par entreprise.

Les participants ont pendant 3 jours, discuté, partagé les expériences, envisagé de travailler ensemble. Ils ont aussi cherché à aller conjointement ensemble à l'assaut des opportunités (géographie faite de vastes étendues de terres arables, une généreuse hydrographie, un riche sous-sol...) inexploitées de la République du Congo et conquérir des parts de marché à l'international comme l'a indiqué Sylvestre Di-

dier Mavouenzela dans son mot d'ouverture de Lisanga. Celui-ci a signalé, par ailleurs, que le pays présente de réelles marges de croissance dans des secteurs comme ceux de la sous-traitance pétrolière, l'industrie, les technologies de l'information et de la communication, l'agriculture et la logistique portuaires.

Mais d'après lui, les entreprises locales qui s'y sont positionnées peinent à en saisir pleinement les opportunités et les convertir en relais de croissance à cause du déficit d'expertise et l'inadéquation des capacités financières. C'est donc pour contribuer à changer la donne que la CCIAM a créé Lisanga, « *instrument fédérateur d'entreprises autour de l'objectif de la mise en commun des atouts pour un développement partagé* ».

De ce fait, deux jours entiers ont été consacrés aux rencontres Be to Be qui se sont avérées bénéfiques et très prometteuses pour les participants. Le cas de Crépin Nguimbi, directeur business développement d'Infracom, société congolaise basée à Brazzaville. « *J'ai obtenu des rendez-vous pour les prochains jours. En un jour je matérialise un bon de commande d'une semaine. Les rencontres m'ont permis de faire connaître notre entreprise et nos produits et de créer sur place de nouveaux contacts avec des entreprises locales et étrangères car le but n'est pas seulement de conclure des partenariats, mais aussi de tisser des relations qui peuvent être bénéfiques à la longue* », a-t-



Sylvestre Didier Mavouenzela et le présidium lors de l'ouverture de la convention Lisanga

il confié. Ce fait a concrétisé les propos du président de la CPCCAF qui disait lors de la cérémonie d'ouverture : « *Nous sommes persuadés que cette convention, sera déterminante pour notre monde consulaire (...) Nous sommes convaincus que durant trois jours, les échanges déboucheront vers des conclusions de partenariat gagnant-gagnant* ».

Outre ces rencontres, les dirigeants d'entreprises ont visité le Port autonome de Pointe-Noire et participé à l'atelier sur les accords de partenariats économiques animé par l'ambassadrice de l'Union européenne

ainsi qu'à une rencontre à la résidence du consul général de France. Ils ont aussi suivi des exposés sur différents thèmes notamment : les opportunités d'affaires au Congo par Sylvestre Didier Mavouenzela ; le bureau de représentation ou de liaison face au mutisme du droit interne congolais : comment guider les investisseurs par le cabinet KPMG ; les produits et services de la Société financière internationale (groupe Banque mondiale) par sa représentante régionale pour l'Afrique centrale ; le plan de développement du Port autonome de Pointe-Noire. Le président de la République

ayant fait de l'économie l'une de ses priorités dans son programme de société «La marche vers le développement», mis en œuvre par le gouvernement, Euloge Landy Kolélas a félicité la CCIAM pour son initiative qui contribue au développement économique du Congo œuvrant ainsi à l'amélioration continue du climat des affaires et pour la diversification de son économie. Par ailleurs, le ministre a souhaité la pérennisation de Lisanga qui devrait permettre l'élargissement des rapports de collaboration et de partenariat entre les entreprises.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MOTS FLÉCHÉS N°163

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

TRÈS DAN- GEREUSE	▼	METTRA DEHORS	▼	ALCOOL ANGLAIS	▼	LE JOUR D'AVANT	▼	ANCIENNE AGENCE DE PRESSE	▼	DÉFUNTES	▼	LANGUE DES ÎLES
RAPIDITÉ		DIVINITÉ À ROME		RASSASIÉ		TEL UN PRIX SANS SURPRISE		NOIX DE PALMIER		NE CÈDES PAS		
	▶							PLEINES À L'EXCÈS				
DOS-D'ÂNE	▶											
IL CALME LA TOUX												
	▶					RANGÉE	▶					
						BON CAMARADE						
TRANSMIT	▶					PETIT LIEU- TENANT	▶		PRÉFIXE ÉGALISA- TEUR	▶		
SYMBOLE DU THALLIUM						GONFLE- MENT			ROUERA DE COUPS			
	▶					HABITUDES DE VIE	▶				ANTILLES	
		REVUE FRANÇAISE				PÂTURAGE DE MON- TAGNE						
BLOQUE SON FUSIL	▶							CUITE À LA BROCHE	▶			
CHAÎNE RUSSE								QUI EST NOMADE				
	▶					CARBU- RANT	▶					VIEUX CORDON- NIER
						COURBE DE SATELLITE						
LA SCIENCE FICTION	▶				MORDUES DE POÉSIE	▶						
LA PROVENCE					PETITE BALANCE							
	▶									À ELLE	▶	
		AUTO- RISÉE	▶							NETTOYA À FOND		
		MÉMO- RISÉS										
DEVENU PLUS IM- PORTANT	▶	COMITÉ D'ENTRE- PRISE	▶					RACING CLUB	▶			TISSU LÉGER
		ACTEUR DU MIDI				BIEN POPULAIRE	▶		HOMMES DU VATICAN			
	▶											
								ASSISTÉ	▶			
BÊTE TÉTUE	▶					PESA	▶			FAIT BONNE FIGURE	▶	
PORTE- MANTEAU						ÎLE CHAREN- TAISE				CHEMIN DE HALAGE		
	▶							MIS À PLAT	▶			
								BIEN JOUÉ				
CHANGE DE POSTE	▶											
OISEAU RAPACE								UN DE TROIS	▶			OU EST-EST
	▶											
						GROS TONNEAUX	▶			UN ANCIEN PARTI GAULLISTE	▶	

SUDOKU N°163

> FACILE

	5	1		9	2			8
3						7	9	
7			4				2	1
			3	8		2		
8	1		9		7		3	4
		3		4	1			
1	7				9			3
	2	6						5
5			1	7		9	8	

> MOYEN

			8	1	9			
3		6	2		5			
			5	7				4
		9		6				3
2		7	3	8	9		5	
4			9		8			
6				8	2			
		5		4	2		7	
	4		7	5				

> DIFFICILE

3	8			6	5				
	7			8					
6		1	9	4					8
5						8	1		
	2			1			7		
	6	8							4
7				3	2	4			1
				9				6	
			4	7				9	5

MOTS CROISÉS N°163

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

> HORIZONTALEMENT 1. Ajouter des motifs. - 2. Sont parfois acerbes. - 3. Travail de décoration délicat. - 4. Vieux service. Faire du plat. - 5. Dans les règles. Gardé secret. Fleuve d'Italie. - 6. Couture provisoire. Se transmettent de génération en génération. - 7. Regroupement autour d'un ballon ovale. Consacres. - 8. Complète. Article. - 9. Lumière de la ville. Croissance. - 10. Reconstruisant.

> VERTICALEMENT A. Entre la chaussée et le fossé. - B. De couleur neutre. Bon porteur. - C. Économiste français du XX^e siècle. Grossier personnage. - D. Thème pour Vivaldi. Pleine de douceur. - E. Un des grands maîtres de l'école de Barbizon. - F. Mettre en situation stable. - G. Elle est souvent bien bonne. Goupille. - H. Chevilles près des chevilles. Article. Possessif. - I. En les. Lettre grecque. - J. Il touche pour jouer. Présente à table.

MOTS À MOTS N°163

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① T E N U + R A V E = A _ _ _ _ _
- ② P A I E + P U E R = _ _ _ P _ _ _
- ③ R A P E + L I E D = _ _ _ _ _ E _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°162

M	B	E	D	O	P							
J	U	T	E	U	X	J	U	M	E	A	U	
S	E	R	V	I	C	E	B	O	N	N		
F	I	L	E	L	R	A	I	N	E	E		
C	E	P	E	A	B	E	L	S	S			
G	A	V	A	O	T	A	R	I	E	C		
L	I	S	A	N	T	E	C	O	L	O		
N	E	S	T	A	C	A	L	I				
			E	A	U	C	O	L	L	I	N	E
R	A	U	T	C	H	A	O	E	V			
V	R	A	I	E	S	T	O	N	I	E		
P	A	P	L	I	E	S	C	S	G			
L	O	P	I	N	E	S	E	N	P			
C	E	L	E	S	T	R	I	A	L	R		
N	L	E	A	R	A	N	O	D	E			
O	T	E	E	M	I	A	M	B	O	T		

MOTS CROISÉS N°162

P	E	R	I	S	S	O	I	R	E		
A	V	A	L	E	S	I	X				
R	A	V	E	S	O	M	E	T			
A	S	A	A	N	N	A	L	E			
L	E	G	U	M	E	E	R				
L	E	E	E	P	I	L	A	I			
E	S	E	E	V	X	E					
L	A	T	I	E	T	A	U				
E	R	R	O	N	E	A	I	R			
S	C	E	N	A	R	I	S	T	E		

SUDOKU N°162

3	8	9	2	5	1	7	6	4
6	1	2	7	4	3	8	5	9
7	4	5	9	8	6	1	3	2
2	9	4	3	6	8	5	7	1
1	5	3	4	7	9	6	2	8
8	6	7	5	1	2	9	4	3
4	2	8	6	9	5	3	1	7
5	7	1	8	3	4	2	9	6
9	3	6	1	2	7	4	8	5

4	3	8	6	5	7	2	9	1
1	6	2	9	3	4	5	8	7
7	5	9	8	1	2	3	4	6
6	8	5	3	7	1	4	2	9
9	4	1	5	2	8	7	6	3
2	7	3	4	6	9	1	5	8
3	9	6	7	4	5	8	1	2
8	2	4	1	9	3	6	7	5
5	1	7	2	8	6	9	3	4

8	4	1	9	2	3	7	5	6
5	2	6	1	8	7	9	4	3
9	3	7	4	6	5	1	2	8
3	6	8	5	1	2	4	9	7
2	7	4	8	3	9	6	1	5
1	5	9	6	7	4	8	3	2
6	1	5	2	9	8	3	7	4
7	8	2	3	4	1	5	6	9
4	9	3	7	5	6	2	8	1

MOTS À MOTS N°162

1/ CLOSERIE - 2/ OCTAÈDRE - 3/ PRÉFACER.

NATATION

La fédération nationale forme ses entraîneurs

Après l'héritage laissé par l'organisation des Jeux africains, la Fédération congolaise de natation (Feconat) qui dispose désormais de deux grands bassins à Kintélé s'appête à gagner la bataille de la formation des entraîneurs pour les mettre en valeur.

Plus d'une trentaine des jeunes ont adhéré à cette politique de la Féconat. Ils suivent depuis jeudi la formation des entraîneurs de natation animée par l'expert de la fédération internationale, Jean Louis Morin. Organisé en partenariat avec la Fina et la Féconat, ce séminaire a la particularité de durer plus longtemps que prévu (dix jours au maximum). « Mon deuxième challenge c'est vous les futurs entraîneurs parce qu'il n'y a pas d'entraîneurs jeunes en natation au niveau du Congo. Donc, il faudra préparer la relève. On a deux grands bassins à Kintélé et si on n'a pas des cadres pour former les nageurs, les bassins ne vont servir à rien. Je vous encourage vivement à adhérer à cette formation qui va être très longue », a souligné Rachel Dominique Ngouabi, la présidente de la fédération nationale.

Jean Louis Morin a mis les stagiaires en confiance en leur indiquant que « vous êtes le groupe qui doit prendre en main la natation dans ce pays. » Au cours de cette formation, les stagiaires reprendront en effet les notions de bases qui sont la continuité de la première formation que l'expert avait animée avant les

Jeux africains de Brazzaville. La formation de niveau 1 avant d'aborder la deuxième partie consacrée aux premiers niveaux, sont aussi au menu de cette formation qui vise à doter la fédération des entraîneurs de qualité. « Si l'on veut que la natation se développe, il faut commencer par le début, à savoir, l'apprentissage de la natation même si la finalité c'est la pratique compétitive. Mais

avant cela, il ne faut pas perdre de vue que la pratique de la natation c'est apprendre à nager si possible à des enfants pour des raisons de sécurité », a déclaré Jean Louis Morin.

Dans la recherche de l'efficacité, l'expert va consacrer une place de choix à la pratique. Elle va se dérouler, selon lui, tous les jours de la formation. « Il y a de la pratique. Elle

va demander beaucoup d'endurance et beaucoup de motivation. Donc on accepte tout le monde et après c'est votre motivation qui va faire l'écrémage. Ce sont les meilleurs qui vont être retenus. Vous allez être retenus sur un certain nombre de critères dont l'endurance. C'est pourquoi il faut être endurant, capable de nager une distance assez longue. Si vous êtes essouffés au bout de 50m ou 100 m votre place n'est pas ici », a indiqué la présidente de la Féconat. Et à l'expert de poursuivre : « C'est

le commencement d'une autre aventure, celle d'une pratique de plus en plus sportive et plus en plus compétitive. Il sera besoin de quelques notions qui seront insuffisantes qui vous permettront de commencer quelques choses. Dès cet après-midi nous ferons une sélection. Si on veut faire une formation efficace... on va partir sur une formation à 20 stagiaires. Nous les sélectionnerons sur leur capacité de façon assez basique. Ceux qui ne feront pas partie de ce groupe de 20, nous allons leur proposer d'apprendre à mieux nager », a ajouté Jean Louis Morin. Jean Paul Ngaloua a, au nom du Comité national olympique et sportif congolais, apprécié l'initiative et a demandé aux stagiaires de s'appliquer. Car les meilleurs, a-t-il dit, bénéficieront d'une formation au Canada.

« A partir de votre groupe que nous formons aujourd'hui, il y aura ceux qui vont se détacher. Nous devrions arriver à la fin de l'olympiade avec au moins deux ou trois d'entre vous que nous pourrions envoyer en formation au Canada. On a besoin des experts, des nageurs, des entraîneurs de 3e degré en natation. Avec l'appui de la Fina nous pourrions y arriver pourvu que vous vous y mettez vous-mêmes », a-t-il conclu.

James Golden Eloué



Rachel Dominique Ngouabi définissant les objectifs de la formation (Adiac)

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

2015 (75)

Le Congo, en cette année 2015, est sur le fil du rasoir, entre guérilla verbale et tentation de violence. C'est dans ce contexte que le pays apprend le décès à Paris, le 8 avril 2015, de Simon-Pierre Kikhounga-Ngot, à l'âge de 93. Né à Maboukou, village de Makabana (département du Niari), Kikhounga-Ngot, homme politique, syndicaliste, conseiller territorial, député et plusieurs fois ministre, est l'un des derniers combattants de l'indépendance congolaise.

Du 20 mai au 4 juin 2015, le président de la République, Denis Sassou Nguesso organise de larges consultations politiques. L'opposition radicale refuse d'y prendre part. Au terme de ces rencontres citoyennes, le président de la République fixe la date du dialogue national sans exclusive, du 11 au 15 juillet 2015, dans un message à la Nation diffusé dans les médias publics, le mardi 30 juin 2015. Il se rend ensuite à Paris, pour une visite de travail, du 6 au 8 juillet suivant. Dans le tourbillon logomachique ambiant, au Congo, la déclaration du président français, François Hollande, à l'occasion de cette visite du président Denis Sassou N'Guesso en France, est une véritable douche froide pour l'opposition radicale, qui s'attendait à un soutien du président français, dans sa lutte d'arrière garde pour le maintien de la Constitution du 20 janvier 2002. « Les

réformes constitutionnelles doivent se fonder sur un consensus », déclare le président français. L'opposition radicale est groggy. K.O. Pendant ce temps, la Coordination générale des groupements du centre, opposition policée, appelle, quant à elle, au dialogue national sans exclusive. Face à la tension qui monte dans le microcosme politique, la Coraged (Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale), par la voix de Céphas Germain Ewangui, demande aux acteurs politiques de dépasser leurs antagonismes.

Le dialogue national sans exclusive, réponse à une aspiration générale de la classe politique, se tient à Sibiti, du 13 au 17 juillet 2015, sous le patronage du ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa. Une forte délégation des partis et associations de la majorité présidentielle conduite par le secrétaire général Pierre Ngolo et comprenant les présidents des partis et associations de la majorité présidentielle y prend part ; au nombre desquels : Claude-Alphonse Nsilou (R.c), Hellot Matson Mampouya (D.r.d), Guy Wilfried César Nguesso (Club 2002 P.u.r), Jean-Marc Thystère Tchicaya, Roland Bouity-Viaudo (M.a.r). Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, Clément Mouamba, de l'opposition y ont aussi pris part, alors

que d'autres leaders dits de l'opposition radicale ont choisi le boycott de ce rendez-vous de Sibiti. Une incohérence supplémentaire de ceux qui réclamaient à cor et à cri le dialogue.

Une autre frange de l'opposition participe à cette cérémonie. Elle est représentée par Nicéphore Fylla Saint-Eudes (P.r.l), Bonaventure Bouzika (C.d.r), Chris Antoine Walembaud (directeur de cabinet de Frédéric Bintsamou (C.n.r), U.r.c par Dominique Basseyla, etc. Les partis du centre y sont aussi représentés : le M.g.c.c de Jean-Michel Bokamba-Yangouma, l'U.m.p d'Elvis Okombi, entre autres, ainsi que quelques représentants de la société civile. Pendant que se tient le dialogue de Sibiti, on apprend la nouvelle de la mort, en France, de Côme Mankassa, ancien ministre et président de l'U.c.r (Union congolaise des républicains), le mardi 14 juillet 2015, à l'âge de 79 ans. Il était né le 28 avril 1936. Le Fespam « à format réduit » se tient du 18 au 22 juillet 2015. L'ouverture de cette 10ème édition qui a lieu au stade Félix Eboué, à Poto-Poto, s'est faite sous le haut patronage du président de la République, Denis Sassou Nguesso.

L'Ivoirienne Hyllen Legre est élue Miss Fespam 2015. Le 23 juillet 2015, inauguration de la route Mambili-Ouessou, par le président de la République. Quelques jours avant la fête nationale

prévue à Ouessou, publication de la nouvelle équipe gouvernementale, le 10 août 2015. Deux entrants : Jean-Marc Thystère Tchicaya et Landry-Euloge Kolélas ; cinq sortants : Basile Ikouébé, Guy-Brice Parfait Kolélas, Claudine Munari, Alain Akouala-Atipault et André Raphaël Loemba. Le jury du prix littéraire Mokanda, qui récompense l'œuvre d'un écrivain inspiré par l'Afrique et qui s'est tenu du 10 au 14 juin 2015, à Paris, avait décidé de couronner le Congolais, Gabriel Mwène Okoundji, pour l'ensemble de son œuvre.

Toujours dans le domaine culturel, l'actrice congolaise Laurentine Milebo a rendu l'âme, le lundi 17 août 2015, en France. Peu connue dans son pays natal, Milebo avait réussi à se faire une place du cinéma sur la place de Paris où elle a joué dans de nombreux films. Les leaders du Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique) et de l'I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo) signent, le 22 août 2015, un accord de partenariat, en vue de « défendre l'ordre constitutionnel », par une épreuve de force supplémentaire, prévisible, perdue d'avance. Les 11èmes Jeux africains, dits Jeux du cinquantenaire, qui se tiennent à Brazzaville, du 4 au 9 septembre 2015, leur offre la paix des braves. Ainsi va la vie au Congo

Mfumu